



SOCIETE ANONYME MAROCAINE DE L'INDUSTRIE DU RAFFINAGE

NOTE D'INFORMATION ABREGEE

**AUGMENTATION DE CAPITAL PAR APPORT EN NATURE
EMISSION DE 466 200 ACTIONS AU PRIX DE 429 DH PAR ACTION**

**Souscription strictement réservée à SOMEPI en contrepartie d'un apport
de 2 000 000 d'actions SOMIRGY HOLDING**

Organisme conseil

ATTIJARI
finances Corp

VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n°05/00 du 25/12/00, prise en application de l'article 14 du dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, l'original de la présente note a été visé par le CDVM le 27/05/02 sous la référence n°11/02

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

ABREVIATIONS ET DEFINITIONS

AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
BCM	Banque Commerciale du Maroc
BMCE BANK	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BP	Boite Postale
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CPA	Conseil et Placement d'Assurances
Dh	Dirham
E	Estimé
GPL	Gaz et Pétrole Liquéfiés
HT	Hors Taxes
IGR	Impôt Général sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
KDh	Milliers de dirhams
MDh	Millions de dirhams
N°	Numéro
ONE	Office National d'Electricité
ORSEC	Organisation des secours
PFI	Prélèvement Fiscal à l'Importation
SA	Société Anonyme
SAMIR	Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage
SC	Somepi Carburants
SCIF	Société Chérifienne des Industries Ferroviaires
SCP	Société Chérifienne de Pétrole
SDBP	Société de Distribution de Butane et de Propane
SNI	Société Nationale d'Investissements
SOMAS	Société Marocaine de Stockage
SOMEPI	Société Marocaine des Produits Industriels
STLUB	Somepi Texaco Lubrifiants
TIC	Taxe Intérieure sur la Consommation
T	Tonnes
TM	Tonnes métriques
TPA	Taxe sur les Produits des Actions
TPCVM	Taxe sur les Profits de Cession des Valeurs Mobilières
TPZ	Tissir Primagaz
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
US\$	Dollars américain
Vs	Versus
+	Plus
-	Moins

SOMMAIRE

ABREVIATIONS ET DEFINITIONS	2
AVERTISSEMENT	5
RESTRICTIONS	5
PREAMBULE	6
PARTIE I : RESPONSABLES DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU CONTROLE DES COMPTES.	7
1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	8
2. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	10
3. LES COMMISSAIRES AUX APPORTS.....	13
4. LE CONSEIL JURIDIQUE.....	17
5. L'ORGANISME CONSEIL.....	19
6. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERES.....	21
PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION	22
1. CADRE DE L'OPERATION.....	22
2. ASPECTS ECONOMIQUES.....	22
2.1 <i>Présentation succincte de SOMIRGY Holding</i>	22
2.2 <i>Liens préexistants entre SAMIR et SOMIRGY Holding</i>	24
2.3 <i>Buts poursuivis par l'opération</i>	24
3. ASPECTS JURIDIQUES DE L'OPERATION.....	25
3.1 <i>L'opération</i>	25
3.2 <i>Contrôle de l'opération</i>	25
4. EVALUATION DES APPORTS.....	27
4.1 <i>Rémunération des titres SOMIRGY Holding apportés</i>	27
4.2 <i>Détermination du prix d'émission des actions SAMIR rémunérant l'apport en nature de SOMEPI</i>	28
5. CONSEQUENCES DE L'OPERATION.....	28
5.1 <i>Conséquences de l'opération pour SAMIR</i>	28
5.2 <i>Conséquences de l'opération pour SOMIRGY Holding</i>	29
6. MODALITES TECHNIQUES DE L'OPERATION.....	29
7. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE.....	30
7.1 <i>Renseignements généraux</i>	30
7.2 <i>Régime fiscal de l'opération</i>	31
PARTIE III : PRESENTATION GENERALE DE L'EMETTEUR	32
PARTIE IV : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE DE L'EMETTEUR	35
1. LES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE.....	35
2. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31.12.2001.....	35
3. LES ORGANES DE DIRECTION.....	36
PARTIE V : ACTIVITE DE SAMIR	37
1. EVENEMENTS MARQUANTS 2000-2001.....	37
1.1 <i>Le cadre réglementaire</i>	37
1.2 <i>Le marché pétrolier</i>	39
1.3 <i>Evolution de l'activité de SAMIR</i>	41
2. ANALYSE FINANCIERE.....	44
2.1 <i>Evolution de la rentabilité</i>	44
2.2 <i>Analyse bilantielle</i>	46
3. ORGANIGRAMME DES PRINCIPALES PARTICIPATIONS AU 31.12.2001.....	48
PARTIE VI : ACTIVITE DE SOMIRGY HOLDING	50
1. PRESENTATION SUCCINCTE DE OISMINE GROUP.....	50
2. ORGANIGRAMME DES PARTICIPATIONS DE SOMIRGY HOLDING.....	50
3. DESCRIPTION DES ACTIVITES.....	51

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUES.....	52
1. RISQUE LIE A LA MATIERE PREMIERE	52
2. RISQUE DE CHANGE	52
3. RISQUE CONCURRENTIEL	52
4. RISQUE INDUSTRIEL.....	53
5. RISQUE REGLEMENTAIRE.....	53
6. RISQUE LIE A L'ENVIRONNEMENT.....	53
7. RISQUES LIES A LA NOUVELLE ACTIVITE	54
PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES.....	55
PARTIE IX : DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES.....	56
1. REGLES ET METHODES COMPTABLES	56
1.1 Actif immobilisé.....	56
1.2 Actif circulant hors trésorerie	57
1.3 Financement permanent.....	58
1.4 Passif circulant hors trésorerie	59
1.5 Trésorerie.....	59
2. ETAT DE CHANGEMENTS DE METHODES.....	60
3. ETATS DE SYNTHESE – COMPTES SOCIAUX SAMIR.....	61
3.1 BILANS 1999-2001	61
3.2 COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES 1999-2001.....	63
3.3 TABLEAUX DE FINANCEMENT 1999-2001	64
3.4 ETATS DES SOLDES DE GESTION 1999-2001	65
3.5 ETATS DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	66
3.5.1 Tableau des immobilisations (B2).....	66
3.5.2 Tableau des amortissements (B2 bis).....	66
3.5.3 Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B3).....	67
3.5.4 Tableau des titres de participation (B4).....	67
3.5.5 Tableau des provisions (B5).....	68
3.5.6 Tableau des créances (B6)	69
3.5.7 Tableau des dettes (B7).....	70
3.5.8 Tableau des sûretés réelles données ou reçues (B8).....	71
3.5.9 Tableau des engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail (B9)	71
3.5.10 Tableau des biens en crédit-bail (B 10).....	72
3.5.11 Tableau d'affectation des résultats (C2).....	72
3.5.12 Datation et événements postérieurs au dernier exercice clos.....	72
4. ETATS DE SYNTHESE – COMPTES SOCIAUX SOMIRGY HOLDING.....	73
4.1 BILAN AU 31/12/2001.....	73
4.2 COMPTES DE PRODUITS ET DE CHARGES AU 31/12/2001	75
PARTIE X : INVESTISSEURS SOLLICITES.....	76

AVERTISSEMENT

La présente note d'information a été établie conformément au modèle-type abrégé prévu par la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n°05/00 du 25/12/2000.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de SAMIR – Route côtière – représentée par M. Zouhair Mouhdi, Directeur Financier, Tel : 023.31.22.52.

Le CDVM attire l'attention des investisseurs potentiels sur le fait qu'un investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à la société concernée.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de la société.

RESTRICTIONS

La présente note d'information s'adresse à la société SOMEPI.

PREAMBULE

Conformément aux dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de SAMIR, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note a été préparée par Attijari Finances Corp. conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM n°05/00 du 25/12/2000 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note a été établi sur la base d'informations recueillies, auprès de SAMIR dont notamment :

- Des commentaires et analyses statistiques de la Direction Générale de SAMIR recueillis par Attijari Finances Corp. ;
- Des commentaires et analyses de la Direction Générale de SOMIRGY HOLDING recueillis par Attijari Finances Corp. ;
- Des liasses fiscales de SAMIR relatives aux exercices 1999, 2000 et 2001 ;
- De la liasse fiscale de SOMIRGY HOLDING relative à l'exercice 2001 ;
- Des rapports des commissaires aux comptes de SAMIR relatifs aux exercices 1999, 2000 et 2001 ;
- Du protocole d'accord entre SAMIR et SOMEPI fixant les conditions, les modalités de constitution ainsi que les principales caractéristiques du rapprochement stratégique entre les deux sociétés ;
- Du rapport du Commissaires aux Apports ;
- De la convention d'apport de titres sociaux de SOMIRGY HOLDING ;
- Des rapports annuels de SAMIR relatifs aux exercices 1999, 2000.

Conformément à l'article 13 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, cette note doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public au siège de SAMIR – BP 81 et 101, Route côtière de Mohammedia -Maroc ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse des Valeurs.

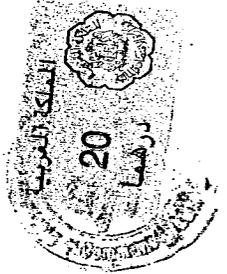
**PARTIE I : RESPONSABLES DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU
CONTROLE DES COMPTES**

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

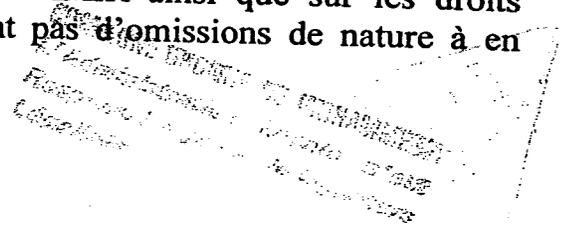
SAMIR

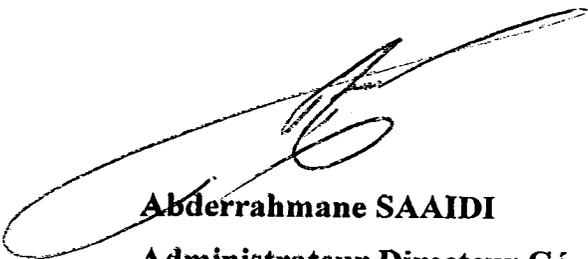


Objet : Augmentation de capital SAMIR par apport en nature



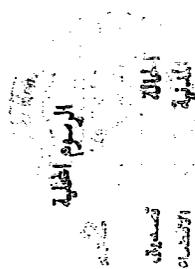
Le conseil d'administration représenté par M. Abderrahmane SAAIDI, Administrateur Directeur Général atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de SAMIR ainsi que sur les droits rattachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.




Abderrahmane SAAIDI
Administrateur Directeur Général

Vu pour la LEGALISATION MATERIELLE
de la SIGNATURE apposée ci
de M. Abderrahmane SAAIDI

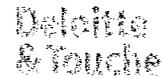
Contue de nous ainsi que l'identité de
Signature
Morocco, le 11/4/80




Le Chef de Sce de la
Legalisation des Signatures

Signé : Abdenour ZARNAZI

2. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES



KPMG
40, Bd d'Anfa
Casablanca

Masnaoui Mazars Audit
104, Bd Abdelmoumen
Casablanca

Deloitte & Touche Auditors
283, Bd Zerktouni
Casablanca

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR LES
EXERCICES CLOS AU 31/12/1999, 31/12/2000 ET 31/12/2001 DE LA
SOCIETE ANONYME MAROCAINE DE L'INDUSTRIE DU
RAFFINAGE SAMIR PAR APPORT EN NATURE**

A MESSIEURS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE SAMIR,

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences de la Profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les états de synthèse de SAMIR pour les exercices clos au 31/12/1999, 31/12/2000 et 31/12/2001, ont fait l'objet d'un audit de notre part.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse arrêtés au 31/12/1999, 31/12/2000 et 31/12/2001, sont réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société SAMIR ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables admis au Maroc.





Deloitte & Touche

KPMG
40, Bd d'Anfa
Casablanca

Masnaoui Mazars Audit
104, Bd Abdelmoumen
Casablanca

Deloitte & Touche Auditors
283, Bd Zerktouni
Casablanca

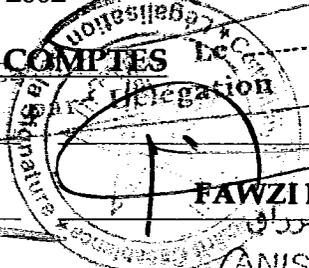
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur un changement de méthode comptable d'évaluation des stocks de matières premières, opéré en 2001, dont l'impact s'est traduit par la réduction de la valeur des stocks de 3.148 MMAD à 3.014 MMAD et du résultat net de 479 MMAD à 410 MMAD. Ce changement s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du système d'information de la SAMIR pour une application plus fidèle des règles du Code Général de Normalisation Comptable.

Signature de M. **Abdelkader MASNAOUI**

الجمعية المغربية للمحاسبين
والمراجعين
بمكتب
البيانات
من طرف
المحاسبين
5

Fait à Casablanca, le 20 mai 2002

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES



23 MAI 2002

Mostafa FRAIHA

Abdelkader MASNAOUI

FAWZI BRITEL

ANIS ABDERRAZAK

KPMG

Masnaoui Mazars Audit

Deloitte & Touche Auditors

n° 1303

Masnaoui Mazars Audit

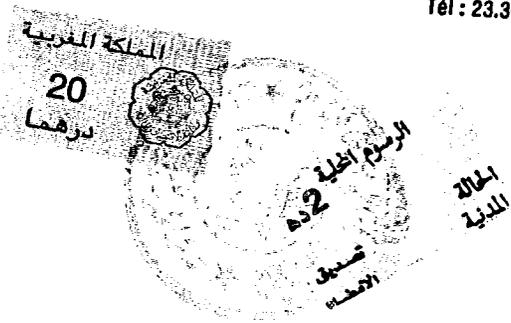
104 bis, Bd. Abdelmoumen - 21.100 Casablanca
Tél : 23.36.96 (L.G.) - Fax : 23.18.29



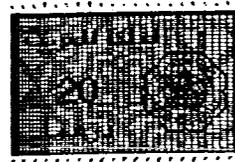
Administrateur et est pas responsable
du contenu de document.

Vu pour le seul légalisation matérielle
de la division des comptes

Mostafa Fraiha



3. LES COMMISSAIRES AUX APPORTS



SAMIR

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1.189.966.500 DIRHAMS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS ET AUX AVANTAGES
PARTICULIERS SUR LES APPORTS EFFECTUES PAR SOMEPI**

En exécution de la mission de commissaire aux apports qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 26 mars 2002 à ratifier par la présente Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur l'appréciation de la valeur des apports devant être apportés par la société SOMEPI à la société SAMIR.

1. EXPOSE DE L'OPERATION PROJETEE

But de l'opération projetée

L'opération d'apport projetée s'inscrit dans le cadre du rapprochement des groupes CORRAL/SAMIR et OISMINE/SOMEPI.

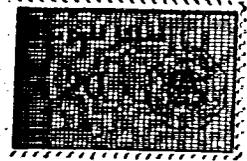
Elle porte sur 40% du capital de SOMERGY HOLDING ; société de portefeuille détenant principalement les participations suivantes :

- 50% de STLUB,
- 50% de Tissir Primagaz (TPZ),
- et 100% de Somepi Carburants (SC).

Propriété et jouissance

SAMIR aura la propriété de l'apport et des droits apportés avec effet au 1^{er} janvier 2002.

2. DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS



Aux termes de la convention d'apport signée par les représentants des deux sociétés le 10 mai 2002, la société SOMEPI apportera à SAMIR 40% de SOMERGY HOLDING dont le bilan se présente au 4 mars 2002 comme suit (en MMAD) :

Actif		Passif	
Actif immobilisé	654,8	Capital social	500,0
Dont titres de participation	650,0		
Trésorerie-actif	<u>0,3</u>	Dettes du passif circulant	<u>155,1</u>
Total	655,1	Total	655,1

Les titres de participation détenus par SOMERGY HOLDING se détaillent comme suit :

Société	Secteur d'activité	Pourcentage détenu	Montant de la participation en MMAD
TPZ	Distribution du gaz	50%	480
STLUB	Distribution de lubrifiants	50%	32
Somepi Carburants	Distribution de carburants	100%	<u>138</u>
			650

Les participations détenues par SOMERGY HOLDING ont fait l'objet, en 2001, d'évaluation par des cabinets externes. La valeur bilancielle desdites participations découle de ces évaluations.

Passifs pris en charge

Dans cette opération, aucun passif ne sera pris en charge par SAMIR.

3. REMUNERATION DE L'APPORT

En contrepartie de l'apport ci-dessus désigné évalué à MAD 200.000.000,00, il sera attribué à SOMEPI 466.200 actions nouvelles de SAMIR d'une valeur nominale de MAD cent (100) chacune, entièrement libérées et émises au prix de MAD 429 chacune soit une augmentation de capital de MAD 46.620.000 et une prime d'émission de MAD 153.380.000.

Ce prix d'émission est déterminé sur la base de la moyenne pondérée par les volumes traités de cours de l'action de la société SAMIR (coupon attaché) constatés à la Bourse des Valeurs de Casablanca pendant les 30 séances de cotation précédant le samedi 11 mai 2002, avec application d'une décote de 7% sur la valeur ainsi obtenue.

Par ailleurs, nous vous précisons que des évaluations effectuées en 2001 par un cabinet externe ayant utilisées les approches intrinsèques, avaient sensiblement abouti à la même fourchette de valeurs.

Les actions nouvelles seront, dès la date de réalisation définitive de l'augmentation de capital entièrement assimilées aux actions anciennes ; elles porteront jouissance au 1^{er} janvier 2002.

4. TRAVAUX EFFECTUES

Nos travaux ont consisté à :

- contrôler la réalité des biens apportés,
- prendre connaissance et apprécier les différents rapports d'expertise effectués par des cabinets spécialisés et datés de 2001 y compris celle de SAMIR,
- contrôler les valeurs comptables au 4 mars 2002 des biens apportés.

5. CONCLUSION

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur globale de l'apport décrit ci-dessus dont le total s'élève à MAD 200.000.000 ni sur la rémunération prévue par l'attribution à la société apporteuse de 466.200 actions nouvelles de la société SAMIR de valeur nominale MAD 100 à attribuer à SOMEPI en rémunération de son apport.

Nous précisons en dernier lieu qu'aucun avantage particulier n'a été accordé à la société apporteuse.

Fait à Casablanca, le 13 mai 2002

Le Commissaire aux Apports

ERNST & YOUNG

Mostafa DAOUDI
Associé

4. LE CONSEIL JURIDIQUE

AZZEDINE KETTANI
Professeur à la Faculté de Droit
Avocat agréé à la Cour Suprême

Tel. : (212) 2 27.14.07 / 27.03.88

Fax : (212) 2 20.59.25

Telex : 45 625 Kettlaw

23, Rue El Amraoui Brahim
Casablanca 12001
Maroc

ATTESTATION

Objet : Augmentation de capital SAMIR par apport en nature.

Je soussigné, Azzedine KETTANI, Professeur à la Faculté des Droits, Avocat Agréé Près la Cour Suprême, demeurant 23 Rue El Amraoui Brahim (Ex. Rue Nolly) à Casablanca.

Certifie que l'opération objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de SAMIR et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.



Signé : Pr. Azzedine KETTANI

Fait à Casablanca, le 14 Mai 2002

26.166.
Azzedine Kettani

5. L'ORGANISME CONSEIL

ATTESTATION

Objet : Augmentation de capital par apport en nature SAMIR

La présente Note d'Information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

L'Administration n'est pas responsable
du contenu du document

Fait à Casablanca, le 14 mai 2002

Rachid Tlemcani

ATTIJARI FINANCES CORP.
Représentée par **M. Rachid TLEMCANI**

Par Délégation
Le Chef de Service

Cachet et signature légalisée

Signé: RACHID TLEMCANI



6. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERES

M. Zouhair MOUHDI

Directeur Financier

Adresse : BP 89 et 101, Route côtière de Mohammedia – Maroc

Téléphone : 023.31.22.52

Télécopie : 023.31.69.56

Adresse électronique : z.mouhdi@mtds.com

PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION

1. CADRE DE L'OPERATION

En date du 8 novembre 2001, le conseil d'administration de SAMIR a approuvé le principe d'une opération d'augmentation de capital par émission d'actions d'apport réservée à la société SOMEPI⁽¹⁾. Cette dernière apporte en contrepartie de sa souscription à ladite opération, 40% de sa participation dans la société SOMIRGY Holding.

Cette opération se traduira par l'émission de 466 200 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 Dh en rémunération de l'apport en nature effectué par la société SOMEPI, soit 2 000 000 d'actions SOMIRGY Holding.

Au terme de la présente opération, le capital social de SAMIR sera augmenté de 46 620 000 Dh passant de 1 189 966 500 Dh à 1 236 586 500 Dh. La prime d'apport s'élèvera à 153 380 000 Dh soit 329 Dh par action.

Le conseil d'administration du 26 mars 2002 a fixé les conditions de cette opération qui sera soumise à l'approbation définitive de l'Assemblée Générale Extraordinaire prévue pour le 28 mai 2002.

2. ASPECTS ECONOMIQUES

La présente augmentation de capital fait suite à la décision des conseils d'administration de SAMIR et de SOMEPI (respectivement en date du 26 mars 2002 et du 6 mai 2002) de procéder à un rapprochement stratégique par la création d'une société conjointe dénommée SOMIRGY Holding détenue à hauteur de 40% par SAMIR et 60% par SOMEPI. SOMIRGY Holding détient des participations dans des sociétés spécialisées dans la distribution des produits pétroliers.

Un protocole d'accord entre SAMIR et SOMEPI a été signé en date du 24 décembre 2001. Ce protocole fixe les conditions, les modalités de constitution ainsi que les principales caractéristiques du rapprochement stratégique entre les deux sociétés.

2.1 Présentation succincte de SOMIRGY Holding

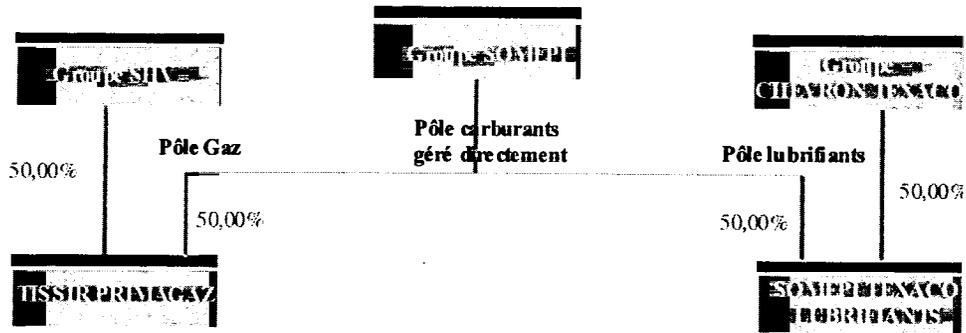
Constitution de SOMIRGY Holding

Le protocole d'accord signé entre SAMIR et SOMEPI fixe les modalités de constitution de SOMIRGY Holding comme suit :

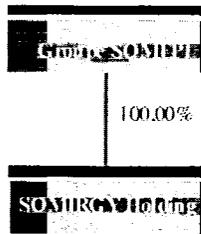
- Création de SOMIRGY Holding en date du 16 novembre 2001 : société anonyme au capital social initial de 300.000 Dh composé de 3.000 actions de 100 dirhams de nominal chacune, émises au pair et intégralement libérées à la création de la société ;
- Filialisation de l'activité carburants de SOMEPI en date du 1^{er} décembre 2001 : apport par SOMEPI de l'intégralité de son activité carburant à une société nouvellement créée dénommée SOMEPI CARBURANTS (SC), au capital initial de 300.000 Dh ;
- Cession par SOMEPI à SOMIRGY Holding de la totalité de ses participations dans les sociétés de distribution de produits pétroliers : SOMEPI CARBURANTS (SC), SOMEPI TEXACO LUBRIFIANTS (STLUB) et TISSIR PRIMAGAZ (TPZ) ;
- Augmentation de capital effectuée par SOMIRGY Holding, entièrement réservée à SOMEPI, pour le porter d'un montant de 300.000 Dh à 500.000.000 Dh en date du 4 mars 2002. A l'issue de cette augmentation de capital, le capital social de SOMIRGY Holding est constitué de 5.000.000 d'actions d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune, détenues intégralement par SOMEPI².

⁽¹⁾ Voir page 50

Etape 0
Configuration initiale du Groupe SOMEPI

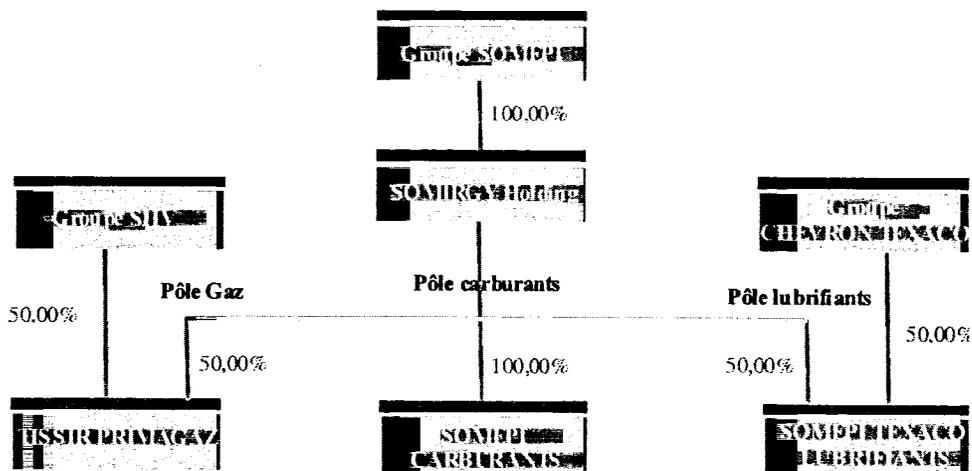


Etape 1
Création de SOMIRGY Holding avec un capital initial de 300 000 dh



Etape 2 et 3

- Apport des participations de SOMEPI dans TISSIRPRIMAGAZ, SOMEPI CARBURANTS et STLUB
- Augmentation de capital de SOMIRGY Holding réservée à SOMEPI portant le capital social à 500 mdh



Présentation des filiales de SOMIRGY Holding

SOMIRGY Holding détient des participations dans les sociétés suivantes :

- SC (SOMEPI CARBURANTS) créée par SOMEPI sous forme de société anonyme au capital initial de 300.000 Dh porté à 138.300.000 Dh en date du 31 décembre 2001 intégralement détenu par SOMIRGY Holding. Cette société reprend l'ensemble de l'activité distribution de carburants initialement conduite et gérée directement par SOMEPI ;
- STLUB (SOMEPI TEXACO LUBRIFIANTS), société anonyme au capital de 63.916.200 Dh, détenue conjointement par SOMEPI et le Groupe CHEVRON TEXACO à hauteur de 50% chacun. STLUB est spécialisée dans la production et la distribution de lubrifiants ;
- TPZ (TISSIR PRIMAGAZ), société anonyme au capital de 505.522.400 Dh, détenue conjointement par SOMEPI et le Groupe SHV à hauteur de 50% chacun. TPZ est spécialisée dans la distribution de gaz pétrole liquéfié.

2.2 Liens préexistants entre SAMIR et SOMIRGY Holding

Il n'existe aucun lien capitalistique direct préexistant entre SAMIR et les filiales composant SOMIRGY Holding. Toutefois SAMIR et TPZ (filiale de SOMEPI) détiennent certaines participations dont la société SALAM GAZ⁽¹⁾.

SAMIR et SOMEPI entretiennent par ailleurs des relations commerciales à travers un protocole d'accord commercial signé en décembre 1999 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Ce protocole fixe les modalités de partenariat commercial entre les deux sociétés, dont notamment : la nature et la qualité des produits, la planification des commandes, les modalités de livraison et de facturation, les conditions de paiement...

2.3 Buts poursuivis par l'opération

Le rapprochement entre SAMIR et SOMEPI permettra aux deux entités d'atteindre notamment les objectifs suivants :

Pour SAMIR

- Accès au réseau de distribution de produits pétroliers,
- Rapprochement de la clientèle finale afin de mieux répondre à ses attentes,
- Consolidation du positionnement concurrentiel.

Pour SOMEPI

- Sécurisation de l'approvisionnement en matière d'hydrocarbures,
- Accès à l'expertise opérationnelle de SAMIR en matière de sécurité et de logistique.

⁽¹⁾ au capital réparti entre SAMIR et TPZ respectivement à hauteur de 50% et 20% ; voir page 48

3. ASPECTS JURIDIQUES DE L'OPERATION

3.1 L'opération

- Le conseil d'administration de SAMIR du **8/11/2001** a approuvé le projet de rapprochement stratégique avec SOMEPI en s'associant dans une société conjointe dénommée SOMIRGY Holding et a approuvé le principe d'augmentation de capital réservée à SOMEPI ;
- Le conseil d'administration de SOMEPI en date du **26/11/2001** a autorisé l'opération d'apport à SOMIRGY Holding ;
- Le protocole d'accord entre SAMIR et SOMEPI a été signé en date du **24/12/2001**. Il fixe les conditions, les modalités de constitution ainsi que les principales caractéristiques du rapprochement stratégique entre les 2 sociétés ;
- La date d'arrêté des comptes de SOMIRGY Holding utilisée pour la détermination des valeurs d'apport est le **04/03/2002** ;
- Le conseil d'administration de SAMIR du **26/03/2002** a proposé les conditions et les modalités de l'augmentation de capital, arrêté les termes de la convention d'apport, désigné un commissaire aux apports et convoqué une AGE qui aura lieu le **28/05/2002** ;
- Le conseil d'administration de SOMEPI en date du **6/05/2002** a approuvé l'opération d'apport de 40% des actions détenues par SOMEPI dans SOMIRGY Holding à SAMIR.
- La convention d'apport de titres sociaux de SOMIRGY HOLDING a été signée en date du **10 mai 2002** entre SAMIR et SOMEPI
- La date de réunion de l'AGE SAMIR devant approuver l'apport, ratifié et constaté la réalisation définitive de l'opération d'augmentation de capital est le **28/05/2002**.

3.2 Contrôle de l'opération

Commissaires aux comptes

KPMG (exercices 1999, 2000 et 2001)

M. Azzeddine Benmoussa

Adresse : 10 rue Maâti Bakhay Rabat

Date de nomination : 17/05/1999

Date du rapport (exercice 2000) : 24/04/2001

Date du rapport (exercice 2001) : 02/05/2002

Masnaoui Mazars et Guerard (exercices 1999, 2000 et 2001)

M. Abdelkader Masnaoui

Adresse : Boulevard Abdelmoumen et rue Velasquez Casablanca

Date de nomination : 17/05/1999

Date du rapport (exercice 2000) : 24/04/2001

Date du rapport (exercice 2001) : 02/05/2002

Deloitte & Touche (exercices 1999, 2000 et 2001)

M. Fawzi Britel

Adresse : 283 boulevard Zerktouni,

Date de nomination : 17/05/1999

Date du rapport (exercice 2000) : 24/04/2001

Date du rapport (exercice 2001) : 02/05/2002

Commissaires aux apports

Cabinet Ernst & Young

M. Mostafa DAOUDI

Adresse : 44, rue Mohamed Smiha / Casablanca

Date de nomination : 26/03/2002

Date du rapport : 13/05/2002

Organe social ayant nommé le commissaire aux apports :

Conseil d'administration du 26/03/2002

4. EVALUATION DES APPORTS

4.1 Rémunération des titres SOMIRGY Holding apportés

Bilan de SOMIRGY Holding au 04/03/2002

Actif		Passif	
Actif immobilisé	654.800.000	Capital social	500.000.000
Dont immobilisations en non valeurs	4.500.000		
Dont immobilisations financières	650.300.000		
Trésorerie actif	300.000	Dettes du passif circulant	155.100.000
Total	655.100.000	Total	655.100.000

Dh – Source SAMIR

Rappel des dispositions du Protocole d'accord

- Engagement de SOMEPI pour céder la totalité des titres représentatifs de ses participations dans SC, STLUB et TPZ à SOMIRGY Holding. Le prix de cession des participations sus mentionnées est fixé à 650.300.000 dirhams. La cession desdits titres est intervenue comme suit :
 - le 24/12/2001 pour STLUB ;
 - la cession de la participation détenue dans TPZ est intervenue le 24/12/2001 à hauteur de 70% du montant de la cession, et le 14/02/2002 à hauteur des 30% restants ;
 - le 04/03/2002 pour SC.
- Paiement du prix de cession à SOMEPI par SOMIRGY Holding selon les modalités suivantes : (i) paiement comptant à hauteur de 150 millions de dirhams financé par concours bancaire, (ii) Augmentation de capital de SOMIRGY Holding de 300.000 dirhams à 500 millions de dirhams, entièrement réservée à SOMEPI. Le capital social de SOMIRGY Holding est constitué de 5.000.000 d'actions d'une valeur nominale de 100 dirhams ;
- L'évaluation de l'activité Carburant de SOMEPI a été effectuée par Cap Gemini (stations et dépôts), le cabinet Roux (immobilier) et Ernst & Young dans le cadre de l'apport des participations de SOMEPI à SOMIRGY Holding. Cette évaluation a été utilisée par le cabinet Arthur Andersen dans le cadre du montage financier de l'opération. Arthur Andersen a par ailleurs procédé à l'évaluation de STLUB et TPZ. Les principales caractéristiques de ces évaluations peuvent se résumer comme suit :
 - Evaluation par la méthode des Discounted Cash Flow. L'activité carburant a été évaluée également par la méthode des actifs ;
 - Business Plan sur 10 ans reflétant notamment l'évolution historique constatée ;
 - Taux d'actualisation de 12% ;
 - Evaluation effectuée à périmètre constant (hors synergies).

La valeur des titres SOMIRGY Holding apportés à SAMIR dans le cadre de l'opération objet de la présente Note d'information, s'établit à 200 millions de dirhams.

La base de valorisation retenue est la valeur nominale, soit un prix par action fixé à 100 Dh.

Au terme de l'opération objet de la présente Note d'information, SAMIR détiendra 2.000.000 d'actions, représentant 40% du capital social de SOMIRGY Holding.

4.2 Détermination du prix d'émission des actions SAMIR rémunérant l'apport en nature de SOMEPI

Le prix d'émission des actions SAMIR rémunérant l'apport en nature de SOMEPI a été fixé à 429 Dh.

La méthode retenue pour la détermination du prix d'émission des actions SAMIR en rémunération de l'apport de SOMEPI, dans le cadre de l'augmentation de capital objet de la présente note d'information est la suivante :

- Moyenne des cours pondérés par les volumes traités à la Bourse des Valeurs de Casablanca sur le marché central, durant les 30 séances de cotation précédant le 11/05/2002⁽¹⁾, soit 461 Dh ;
- Application d'une décote de 7,0% sur la valeur ainsi obtenue pour la détermination du prix d'émission⁽²⁾.

L'évaluation de l'action SAMIR par référence à la moyenne des cours de bourse s'explique par : (i) l'existence d'un référentiel objectif représenté par le cours, (ii) la taille du bloc d'actions objet de la présente opération qui représente une participation minoritaire (inférieure à 4%) n'incluant pas de prime de contrôle.

5. CONSEQUENCES DE L'OPERATION

5.1 Conséquences de l'opération pour SAMIR

Impact sur les capitaux propres de SAMIR

L'impact du rapprochement SAMIR – SOMIRGY Holding sur les capitaux propres de SAMIR s'établit comme suit :

	Nombre de titres	Capital social Dh	Prime d'apport Dh
Situation avant l'opération	11.899.665	1.189.966.500	757.810.297
Incidence de l'opération	466.200	46.620.000	153.380.000
Situation après l'opération	12.365.865	1.236.586.500	911.190.297

Liste des principaux actionnaires avant et après l'opération

La liste des principaux actionnaires de SAMIR avant et après l'opération et la suivante :

Actionnaires	Nombre de titres	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Avant l'opération				
Corral Petroleum Holding AB	8 004 699	67,3%	8 004 699	67,3%
Bourse	3 894 966	32,7%	3 894 966	32,7%
TOTAL	11 899 665	100,0%	11 899 665	100,0%
Après l'opération				
Corral Petroleum Holding AB	8 004 699	64,7%	8 004 699	64,7%
SOMEPI	466 200	3,8%	466 200	3,8%
Bourse	3 894 966	31,5%	3 894 966	31,5%
TOTAL	12 365 865	100,0%	12 365 865	100,0%

⁽¹⁾ Soit le lendemain de la signature de la convention d'apport par SOMEPI de 40% du capital de SOMIRGY Holding à SAMIR

⁽²⁾ Ajustement estimé du dividende 2001, les actions nouvellement émises portant date de jouissance au 1^{er} janvier 2002

Conseil d'administration

La composition des organes d'administration de SAMIR ne connaîtra pas de changement significatif à l'issue de cette opération.

Perspectives de développement

Les orientations nouvelles envisagées par SAMIR en terme de stratégie s'inscrivent dans le cadre du développement vers l'aval de la société à travers l'accès direct au réseau de distribution des produits pétroliers.

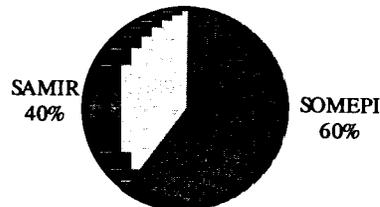
5.2 Conséquences de l'opération pour SOMIRGY Holding

A l'issue de la présente opération, la répartition du capital social de SOMIRGY Holding s'établira comme suit :

	Nombre de titres	Capital social	% de détention
SOMEPI	3 000 000	300 000 000	60,0%
SAMIR	2 000 000	200 000 000	40,0%
Total	5 000 000	500 000 000	100,0%

Dh

**Répartition du capital social
de SOMIRGY Holding à l'issue de l'opération**



A l'issue de la présente opération, le capital social de SOMIRGY Holding sera constitué de 3.000.000 d'actions de catégorie A détenues par SOMEPI et de 2.000.000 d'actions de catégorie B détenues par SAMIR.

Les actions de catégories A et B confèrent à leurs titulaires les mêmes droits et les soumettront aux mêmes obligations. Le conseil d'administration de SOMIRGY Holding est composé de 5 à 11 membres au maximum. SOMEPI dispose de la moitié des sièges arrondie au chiffre supérieur, le reste étant attribué aux représentants de SAMIR.

6. MODALITES TECHNIQUES DE L'OPERATION

Modalités et date prévue pour l'inscription des titres en compte	La date d'inscription des titres en compte au nom de SOMEPI est fixée au 04/06/2002 . L'organisme mandaté par SAMIR pour l'inscription desdits titres en compte est BMCE BANK .
Organisme financier assurant le service financier	BMCE BANK
Conseiller et coordinateur global	Attijari Finances Corp.- 15 bis, Boulevard Moulay Youssef / Casablanca

7. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE

7.1 Renseignements généraux

Nature	Actions de même catégorie
Nombre	Le nombre total d'actions à émettre dans le cadre de la présente augmentation de capital est de 466 200 actions.
Catégorie d'inscription des titres	<p>Les titres issus de l'augmentation de capital seront cotés en 2^o ligne (SAM2) sous le numéro de cotation n°206 800.</p> <p>Après le paiement du dividende de l'exercice 2001, les titres objet de la présente augmentation de capital seront cotés sur une nouvelle ligne (SAMNO) sous le numéro de code 7800.</p> <p>L'assimilation avec la ligne principale parviendra 2 ans après la réalisation de la présente augmentation de capital.</p>
Forme	Les actions, objet de la présente opération sont nominatives pendant 2 ans après la réalisation de l'augmentation de capital, entièrement libérées, libres de tout engagement et ont une valeur nominale de 100 Dh.
Valeur nominale et Prix d'émission	Le prix d'émission relatif aux titres SAMIR est 429 Dh correspondant à une valeur nominale de 100 Dh par action et à une prime d'apport de 329 Dh.
Date de jouissance	Les actions SAMIR objet de la présente émission portent jouissance à partir du 01/01/2002 et confèrent à leurs détenteurs l'ensemble des droits et obligations qui leur sont attachés, à l'exclusion du dividende distribué en 2002.
Date de cotation	La date de la première cotation est le 03/06/2002.
Libellé des titres émis	<p><u>Le libellé sous lequel les titres seront inscrits à la cote officielle est : SAM2 avant la distribution du dividende 2001 et SAMNO après la distribution du dividende 2001.</u></p> <p>Les actions SAMIR sont cotées à la Bourse de Casablanca sous le n°07 correspondant au secteur Pétrole et Gaz</p>
Droits attachés	Chaque action confère à son détenteur un droit de vote aux Assemblées Générales et une part des résultats et de l'actif net de la société. Tous les titres portent le même droit de vote. Il n'existe pas d'action à droit de vote double.

Négociabilité des titres

Conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts de SAMIR, les actions émises à l'occasion de la présente augmentation de capital, étant nominatives, sont librement transmissibles par voie de succession et librement cessibles soit à un conjoint, soit un parent ou allié jusqu'au deuxième degré inclus. Toute autre cession d'actions nominatives est soumise à l'agrément du conseil d'administration. ».

7.2 Régime fiscal de l'opération

La présente opération étant destinée à SOMEPI, personne morale marocaine passible de l'impôt sur les sociétés, le régime fiscal applicable est le suivant :

Imposition des dividendes

Les dividendes et autres produits de participation et assimilés distribués à des contribuables relevant de l'impôt sur les sociétés sont soumis à une retenue à la source de 10% au titre de l'IS.

Cependant, les produits précités ne sont pas soumis audit impôt si la société bénéficiaire fournit à la société distributrice, une attestation de propriété des titres comportant le numéro d'article de son imposition à l'IS.

Les produits précités provenant de la distribution de bénéfices par les sociétés relevant de l'IS, sont inclus dans la base imposable à l'IS et à la cotisation minimale de la société bénéficiaire après un abattement de 100% conformément à l'article 9 du dahir 1-86-239 du 31.12.86 portant loi n° 24-86 instituant un impôt sur les sociétés.

Imposition des plus values

Conformément aux dispositions de la loi n° 24-86 instituant un impôt sur les sociétés, les plus-values de cession des titres de participation sont soumises à l'IS. Cependant, lesdites plus-values bénéficient :

- d'un abattement de 0% si la durée de détention des titres est inférieure ou égale à 2 ans ;
- d'un abattement de 50% si cette durée est supérieure à 4 ans et inférieure ou égale à 8 ans;
- d'un abattement de 70% si cette durée est supérieure à 8 ans ;
- de l'exonération totale d'impôt si la société respecte les conditions prévues à l'article 19-I de la loi sur l'IS dont notamment l'engagement par écrit à :
 - réinvestir le produit global des cessions effectuées au cours d'un même exercice, dans le délai maximum de trois années suivant la date de clôture dudit exercice, en biens d'équipement ou en immeubles réservés à la propre exploitation professionnelle de la société. Toutefois, lorsqu'il s'agit de terrains non bâtis acquis dans le cadre du réinvestissement précité, l'exonération prévue ci-dessus est subordonnée à l'affectation desdits terrains à la propre exploitation professionnelle de la société ou à l'édification de constructions destinées au même usage.
 - et conserver lesdits biens et immeubles dans son actif pendant un délai de cinq ans qui court à compter de la date de leur acquisition.

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi de finances pour l'année 2002, les plus-values sur cessions d'actions cotées, réalisées entre le 01/01/2002 et le 31/12/2005 bénéficient, sur option, d'un abattement de 50% de l'IS.

PARTIE III : PRESENTATION GENERALE DE L'EMETTEUR

Dénomination sociale	Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR)
Siège social	BP 81 et 101, Route côtière, Mohammedia Maroc
Téléphone / télécopie	Téléphone : 023.31.22.52 Télécopie : 023.31.69.56
Adresse électronique	scp@mtds.com
Forme juridique	Société anonyme régie par les dispositions de la Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 Août 1996 relative aux sociétés anonymes
Date de constitution	1959
Durée de vie	99 ans
N° de registre du commerce	575
Exercice social	1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (Article 4 des statuts)	<p>La société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le raffinage du pétrole brut, l'industrie de transformation des dérivés du pétrole et d'une façon générale, toutes activités relevant de l'industrie pétrolière destinées à satisfaire en priorité les besoins intérieurs du marché marocain, ainsi que toutes les opérations commerciales d'importation, exportation, admission temporaire ou autres, liées directement ou indirectement au raffinage et opérations prévues ci dessus ; ▪ Le forage et tous travaux ayant trait à la recherche ou à l'exploitation des gisements pétroliers ; ▪ L'emplissage et la distribution de gaz liquéfiés ; ▪ La vente ex raffinerie, la distribution des produits finis obtenus tels que définis ci dessus et la vente des sous produits de raffinage ainsi que l'exportation des surplus de produits ; ▪ La fabrication, l'achat, la vente ferme ou à la commission, l'importation et l'exportation, la consignation et le commerce en général de toutes matières, denrées, produits finis ou semis finis, objets, marchandises diverses ; ▪ La conservation, le magasinage et l'entrepôt de tous produits et matières ; ▪ La représentation de toutes fabriques, usines et maisons de commerce.
Capital social	1.189.966.500 Dh
Documents juridiques	Les statuts, procès verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de SAMIR.

Assemblées Générales

Mode de convocation

Les assemblées générales sont convoquées par le conseil d'administration qui fixe leur ordre du jour, arrête les termes des résolutions à leur soumettre et ceux des rapports à leur présenter sur ces résolutions.

Les assemblées générales peuvent être également convoquées par :

- Le ou les commissaires aux comptes ;
- Le ou les liquidateurs, en cas de dissolution de la société et pendant la période de liquidation ;
- Un mandataire désigné en justice à la demande de tout intéressé en cas d'urgence, ou d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social.

Les assemblées générales se réunissent au siège social ou tout autre lieu figurant dans les avis de convocation. La convocation est faite par un avis d'inséré dans un journal d'annonces légales et au bulletin officiel 30 jours avant la réunion de l'assemblée. L'ordre du jour de l'assemblée figure sur les avis et lettres de convocation.

Conditions d'admission

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataires sur simple justification de son identité sous réserve de détenir au moins 2 actions.

Conditions d'exercice du droit de vote

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quantité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix .

Déclaration de franchissement de seuil

« Toute personne physique ou morale, qui vient à posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs, informe cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ces seuils de participation, du nombre total des actions de la société qu'elle possède, ainsi que du nombre de titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés.

Elle informe en outre, dans les mêmes délais, le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des douze mois qui suivent lesdits franchissements de seuils.

Les obligations d'information destinées au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières telles que prévues au précédent alinéa doivent être remplies selon les modalités fixées par ledit conseil et préciser notamment si l'acquéreur envisage :

- d'arrêter ses achats sur la valeur concernée ou les poursuivre ;
- d'acquérir ou non le contrôle de la société concernée
- de demander sa nomination en tant qu'administrateur de la société concernée.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte les informations visées à l'alinéa précédent à la connaissance du public selon les modalités précisées dans le règlement général visé à l'article 7 ci-dessus. »

(Dahir portant loi n°1/93/211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié par la loi n°34-96 du 9 janvier 1997, Chapitre IV - Article 68 ter)

« Toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont inscrites à la cote de la Bourse des Valeurs, et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68 ter ci-dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces seuils de participation.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte les informations visées à l'alinéa précédent à la connaissance du public selon les modalités précises dans le règlement général visé à l'article 7 ci-dessus. »

(Dahir portant loi n°1/93/211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié par la loi n°34-96 du 9 janvier 1997, Chapitre IV - Article 68 quater)

Les modalités d'application des dispositions susmentionnées sont fixées par la circulaire du CDVM n°08/97 du 12 décembre 1997.

PARTIE IV : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE DE L'EMETTEUR

1. LES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE

Conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, SAMIR est administrée par un conseil d'administration composé de 3 membres au moins et 15 au plus, nommés par l'assemblée générale ordinaire. La composition actuelle du Conseil d'administration se présente comme suit :

Nom, Prénom	Fonction	Nomination	Expiration du mandat
Sheikh Mohamed Hussain Al Amoudi	Président	31/05/2000	2003
Abdalali Benchekroun	Administrateur	31/05/2000	2003
Abderrafih Menjour	Administrateur	31/05/2000	2003
Abderrahman Saaïdi	Administrateur	01/07/2001	2003
Abderrazak Alami Sounni	Administrateur	31/05/2000	2003
Azeddine Guessous	Administrateur	31/05/2000	2003
Bassam Aburdene	Administrateur	31/05/2000	2003
Docteur Ghazi Mahmoud Habib	Administrateur	31/05/2000	2003
George Salem	Administrateur	31/05/2000	2003
Jamal Ba Amer	Administrateur	31/05/2000	2003
Lars Nelson	Administrateur	31/05/2000	2003
Lennart Wickström	Administrateur	31/05/2000	2003

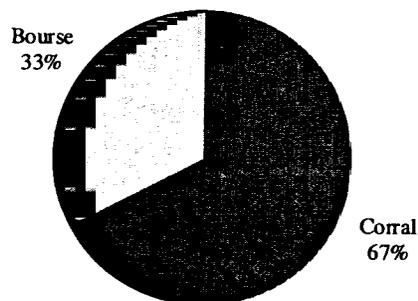
Source: SAMIR

2. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31.12.2001

Actionnaires	Adresse	Nombre de titres détenus	% du capital
Corral Petroleum Holding AB	Sandhamnsgata N51, S 115 90 Stockholm / Suède	8 004 699	67,3%
Bourse	Casablanca	3 894 966	32,7%
TOTAL		11 899 665	100,0%

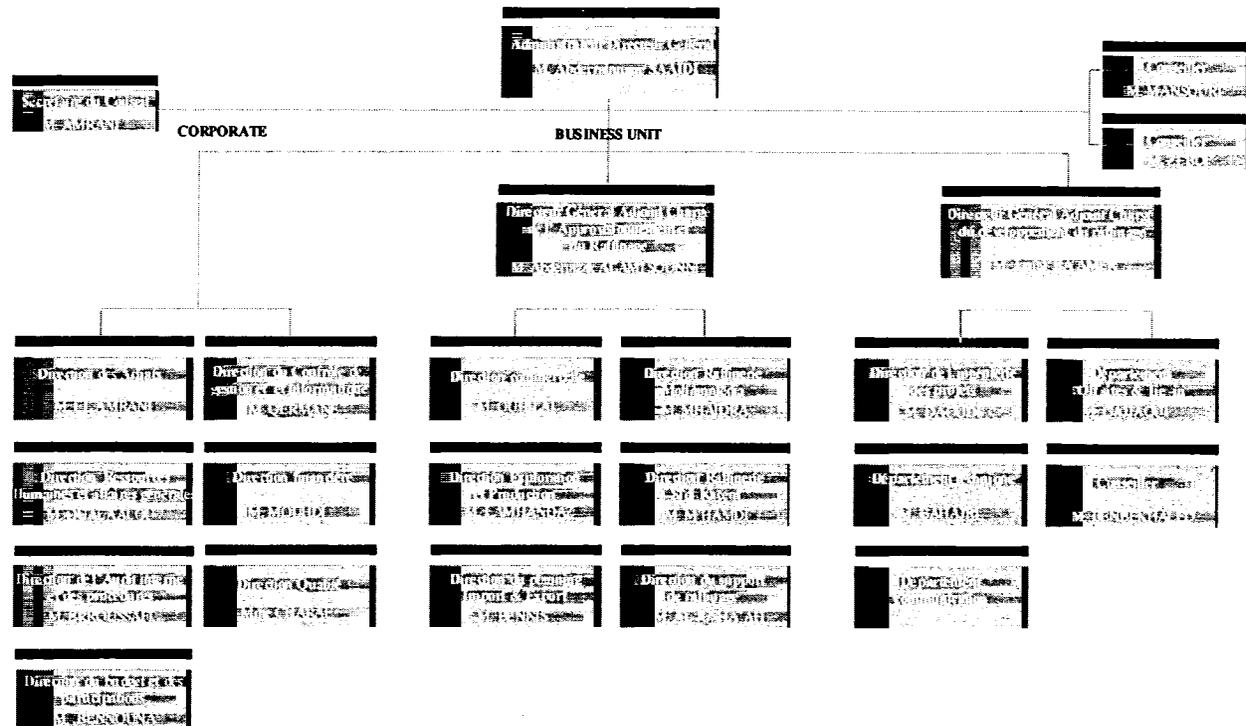
Source : SAMIR

Répartition du capital social au 31/12/2001



3. LES ORGANES DE DIRECTION

Organigramme



Liste des principaux dirigeants

Nom, Prénom	Fonction	Date d'entrée en fonction
Saïdi Abderrahmane	Directeur Général	1/07/2001
Ba Amer Jamel	Directeur Général Adjoint	1/11/2000
Alami Sounni Abderrazzak	Directeur Général Adjoint	10/09/1967

PARTIE V : ACTIVITE DE SAMIR

1. EVENEMENTS MARQUANTS 2000-2001

1.1 Le cadre réglementaire⁽¹⁾

Le Ministère de l'Energie et des Mines est chargé de la planification et de la réglementation du secteur de l'énergie. Sa tutelle s'étend à l'ensemble de la profession: recherche et production, énergie électrique, raffinage du pétrole brut, distribution des produits pétroliers et de charbon.

Comme toute autre industrie, le raffinage est soumis aux textes généraux réglementant l'activité économique au Maroc: droit des sociétés, législation du travail, législation fiscale, commerce extérieur, code des investissements, établissements classés, environnement, etc.

Compte tenu des spécificités de l'industrie pétrolière, la réglementation de cette activité est représentée par un corpus de lois, décrets, arrêtés et circulaires. Cette réglementation fait l'objet d'évaluations périodiques pour s'adapter à l'évolution du contexte socio-économique du pays.

Les éléments fondamentaux de la réglementation actuellement en vigueur se résument comme suit :

- **Loi pétrolière** : le Dahir portant loi No 1-72-255 du 22 février 1973 tel que modifié et complété par la loi 4/95 du 04 août 1995 est le texte de base de la réglementation de l'activité pétrolière. Il concerne la création et l'extension des raffineries, la reprise en raffineries des produits pétroliers, la distribution, les centres emplisseurs, les dépôts, l'importation, le stockage de sécurité, etc... En ce qui concerne les stocks légaux de sécurité, les raffineurs sont tenus de constituer et de conserver un stock de sécurité en pétrole brut équivalent à la moyenne mensuelle totale de leurs ventes en produits finis sur le marché intérieur.
- **Normes des produits pétroliers**: différents arrêtés ministériels fixent les caractéristiques des produits pétroliers.
- **Fixation des prix ex-raffinerie et fiscalité sur les produits pétroliers** : jusqu'au 31/12/1994, les prix des produits pétroliers sont fixés par l'Etat à toutes les étapes de leur commercialisation. La loi de Finances pour l'année 1995 met en place des réformes concernant principalement l'instauration d'un système d'indexation de prix et un système de taxation fixe au niveau de la distribution pour les principaux produits pétroliers : butane, essence, pétrole lampant, carburéacteur, gasoil et fuel oil.
Les prix de reprise (prix sorties raffineries) sont indexés sur les cotations internationales de Rotterdam auxquelles doivent s'ajouter d'autres composantes pour aboutir au prix de vente au public :
 - Les coûts d'approvisionnements : fret, assurance, coulage de transport, commissions bancaires charges portuaires, frais de transit, surestaries, coût de stockage et de manipulation...
 - Le coefficient d'adéquation : correspond à une prime accordée aux raffineries. Le coefficient d'adéquation a pour objet de tenir compte d'une part, de la nature du marché de Rotterdam pris comme référence où la formation des cours est basée sur le coût marginal des produits et d'autre part, des risques que comportent les transactions conclues par anticipations sur les cours du marché ainsi que les coûts d'exploitation d'un terminal pétrolier pour l'importation. Le coefficient est fixé à 6,5 % du coût total d'approvisionnement.

⁽¹⁾ Source Samir et Ministère de l'Energie et des Mines

- Les taxes : TIC, TVA, crédits de droits,
- Les frais et marges de distribution en gros et au détail, la marge spéciale de financement des stocks de sécurité,
- La péréquation permettant de soutenir les prix du butane ainsi que le compte d'ajustement des prix (compte de stabilisation des prix) auxquels sont affectés les écarts dans le cas où l'incidence de variation des prix de reprise sur les prix de vente au public ne dépasse pas 2,5%.

La structure détaillée des prix de reprise des produits pétroliers (essences, gasoil et fuel oil) est la suivante :

Prix FOB (1)	Cotations internationales (A)
Fret (2)	Selon produits (B)
Assurance (3)	0,3% x (1+2)
Coulage de transport (4)	0,5% x (1+2+3)
Commissions bancaires (5)	0,5% x (1+2)
Charges portuaires (aconage, péage, droits supplémentaires, travaux rémunérés) (6)	Selon la réglementation en vigueur
Frais de contrôle quantité-qualité (7)	-
-analyse	0,5 Dh/T
-expertise	1,45 Dh/T
Frais de transit (8)	2 Dh/T
Surestaries (9)	10 Dh/T
Frais financiers d'exploitation (10)	2%(1+2)
Coût d'approvisionnement (11)	Somme de 1 à 10
Coulage de stockage et de manipulation (12)	0,5% x (11)
Autres charges (13)	1,0% x (11)
Risque de change (14)	Formule (C)
Coût total d'approvisionnement (15)	Somme de 11 à 14
Coefficient d'adéquation (16)	6,5% de 15
Prix de reprise hors taxes (17)	15+16
TIC (18)	-
TVA (19)	7% de (17+18)
Crédit de droit (20)	0,45% (18+19)
Prix de reprise, taxes comprises (21)	Somme de 17 à 20

Source : Ministère de l'Énergie et des Mines – Direction de l'Énergie

(A) : pour les produits liquides, moyenne arithmétique des cotations CIF NWE BASIS ARA (Publication Plat's Oil Gram) commençant le 28 du mois M-2 et finissant le 27 du mois M-1, disponible au 28 du mois M-1 ; pour le butane, moyenne arithmétique des cotations FPB SEA GOING et ex-refinery storage (Publication LPGAS WIRE) commençant le 28 du mois M-2 et finissant le 27 du mois M-1

(B) : 30 US / T pour le butane

11 US dollars / T pour les produits blancs

14 US dollars / T pour les produits noirs

Taux du dollar : moyenne arithmétique des cotations à la vente officielle de Bank Al Maghrib commençant le 28 du mois M-2 et finissant le 27 du mois M-1

(C) : $(X1 - X0) * [(Coût (FOB + Frêt) du mois M-2) + (Coût(FOB + Fret) du mois M-1)] / 2$

X0 = Taux moyen du dollar du 28 du mois M-4 au 27 du mois M-3

X1 = Moyenne arithmétique du dollar pour la période commençant le 28 du mois M-3 et finissant le 27 du mois M-1

▪ Droits de douane et les taxes sur les produits pétroliers importés :

	Taux de douane	PFI
Essences, pétrole lampant et fuel oil, huiles de base, bitumes et paraffines	10,0%	15,0%
Huiles conditionnées incluant les lubrifiants	35,0%	15,0%
Gasoil	2,5%	15,0%
Propane et butane	2,5%	15,0%
Carburacteur et gasoil de pêche	exonéré	exonéré

Dans le cadre du contrat de privatisation de SAMIR, il est prévu un démantèlement linéaire des droits de douane de 2002 à 2009.

1.2 Le marché pétrolier

Evénements marquants⁽¹⁾

La récente réforme du Code des hydrocarbures, plus avantageuse aux investisseurs, a suscité un regain d'intérêt pour la recherche pétrolière au Maroc. Le nouveau code des hydrocarbures prévoit notamment une exonération fiscale de l'IS pour les sociétés pétrolières pendant une durée de 10 ans et une réduction de la participation de l'Etat dans lesdites sociétés à 25% au maximum au lieu de 50% auparavant.

Toutefois, le Maroc demeure dans l'état actuel confronté au poids de la facture pétrolière. L'année 2000 fut marquée par le renchérissement du cours moyen du pétrole. Cette hausse n'a pas été répercutée intégralement par les pouvoirs publics sur le consommateur, la caisse de compensation supportant le différentiel de prix.

Par ailleurs, les pouvoirs publics ont décidé de réviser la fiscalité pétrolière afin de soutenir les secteurs productifs sensibles au coût de l'énergie. En octobre 2000, il a été décidé une baisse de 17% du coût de l'énergie électrique pour usage industriel et agricole et la récupération par les transporteurs de la TVA sur le gasoil (7%) sur 3 ans à raison d'1/3 chaque année.

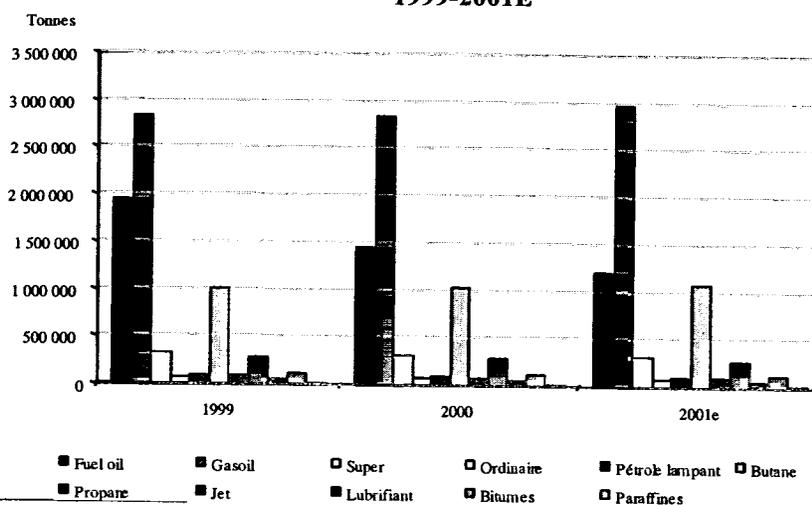
Evolution de la consommation

La demande nationale en produits pétroliers a évolué comme suit durant les 3 dernières années :

	1999	2000	2001E	Variation 2000/1999 %	Variation 2001E/2000%
Fuel oil	1 968 502	1 450 962	1 200 000	-26,3%	-17,3%
Gasoil	2 841 581	2 840 678	2 980 000	0,0%	4,9%
Super	329 437	326 038	319 500	-1,0%	-2,0%
Ordinaire	79 856	78 657	78 700	-1,5%	0,1%
Pétrole lampant	97 835	109 010	99 200	11,4%	-9,0%
Butane	1 012 878	1 037 587	1 080 000	2,4%	4,1%
Propane	95 788	90 740	100 000	-5,3%	10,2%
Jet	287 578	284 945	265 000	-0,9%	-7,0%
Lubrifiant	71 234	66 456	62 154	-6,7%	-6,5%
Bitumes	129 243	132 639	128 900	2,6%	-2,8%
Paraffines	16 000	16 000	14 400	0,0%	-10,0%
Total	6 929 932	6 433 247	6 327 854	-7,2%	-1,6%

Source SAMIR – Tonnes

**Evolution de la demande nationale en produits pétroliers
1999-2001E**



⁽¹⁾ Source SAMIR et Ministère de l'Energie et des Mines

- L'évolution du marché énergétique marocain est caractérisée par un accroissement des consommations de charbon et d'électricité entraînant un recul de la part des produits pétroliers dans la consommation énergétique globale.
- Le fuel oil subit notamment cette mutation du marché avec une demande totale en baisse de 26,3% en 2000. Cette tendance s'est poursuivie en 2001 avec une baisse de la demande en fuel oil de 17,3%. Cette évolution est la conséquence directe du changement de stratégie d'approvisionnement de l'ONE matérialisé par l'accroissement de la consommation du charbon au détriment du fuel suite à l'ouverture en 2000 de la 4ème unité du complexe de Jorf Lasfar et au recours accru à l'électricité importée d'Espagne.
- Suite à une stabilité de la consommation en 2000, le marché du gasoil connaît une progression de 4,9% en 2001 liée à son utilisation accrue pour l'irrigation du fait de la faible pluviométrie. Les autres carburants (super et ordinaire) marquent un léger repli durant les 2 dernières années (-1,1% en 2000 et -1,6% en 2001). La demande en jet fuel connaît quant elle un repli important lié à la baisse du trafic aérien depuis le mois de septembre 2001 (-7,0%).
- Le marché du GPL (Gaz de pétrole liquéfié) est composé du butane et du propane. Le butane qui demeure prisé par les ménages tant au milieu rural qu'au milieu urbain, a connu une progression réduite en 2000 et 2001 par rapport à l'année 1999 (respectivement 2,4% et 4,1% en 2000 et 2001 vs 7,0% en 1999). Cette évolution est liée principalement au programme d'électrification rurale lancé par l'ONE.
- La consommation de propane marque une reprise en 2001 (10,2%) après avoir accusé un recul depuis la libéralisation du prix de ce produit en 1995. La libéralisation a engendré une hausse des prix importante depuis 1995 tandis que le butane est resté réglementé.
- Le marché des bitumes connaît une régression de 2,8% en 2001 liée principalement à la fin des travaux de construction de l'autoroute Casablanca Settat et au retard pris concernant le lancement des travaux de l'autoroute Casablanca / El Jadida et Tanger / Larache.
- Le pétrole lampant utilisé initialement pour l'éclairage en milieu rural, continue de bénéficier d'une exonération de TIC. Ce produit a connu une croissance importante (11,4% en 2000) liée à de nouvelles utilisations non contrôlées du produit permettant de profiter de l'exonération (utilisé notamment en tant que diluant pour les insecticides).

1.3 Evolution de l'activité de SAMIR

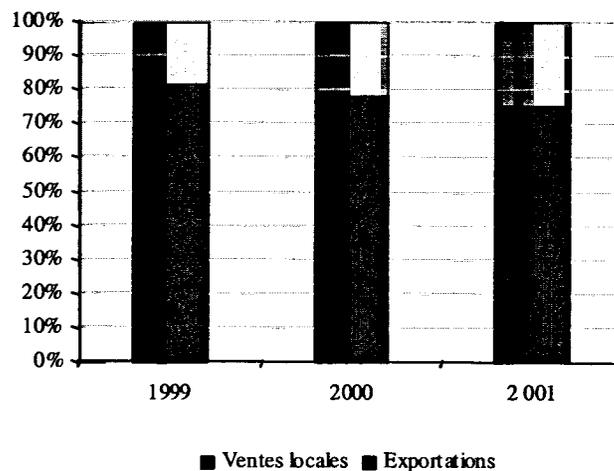
Evolution des ventes

Les ventes de SAMIR en quantité ont connu l'évolution suivante depuis 1999 :

	1999	2000	2001	Variation 2000/1999 %	Variation 2001/2000 %
Ventes locales	5 976 900	5 421 700	5 417 400	-9,3%	-0,1%
Propane	55 400	46 300	38 500	-16,4%	-16,8%
Butane	467 100	441 500	431 600	-5,5%	-2,2%
Super	305 800	302 000	287 300	-1,2%	-4,9%
Ordinaire	81 300	78 500	72 200	-3,4%	-8,0%
Pétrole lampant	97 300	104 300	101 700	7,2%	-2,5%
Jet	276 200	283 800	269 900	2,8%	-4,9%
Gasoil	2 572 000	2 512 500	2 837 500	-2,3%	12,9%
Fuel	1 913 800	1 440 800	1 166 200	-24,7%	-19,1%
Lubrifiant	71 100	71 000	74 100	-0,1%	4,4%
Bitumes	129 200	132 600	128 200	2,6%	-3,3%
Paraffines	7 700	8 400	10 200	9,1%	21,4%
Exportations	1 318 300	1 478 200	1 757 100	12,1%	18,9%
Naphta & Essences	544 800	505 400	487 100	-7,2%	-3,6%
Fuel	723 100	919 200	1 231 100	27,1%	33,9%
Huiles	50 400	53 600	38 100	6,3%	-28,9%
Bitumes	-	-	800	ns	ns
Total	7 295 200	6 899 900	7 174 500	-5,4%	4,0%

Source SAMIR - Tonnes

Répartition des ventes de SAMIR 1999 à 2001



En 2000, la baisse des volumes commercialisés par SAMIR s'explique par la tendance baissière du marché national et du destockage opéré par la distribution en raison de la hausse des prix. En 2001, les ventes locales ont connu une relative stabilité (-0,1%), caractérisée par :

- une baisse importante des ventes du fuel oil (-19,1%) liée à la progression de l'importation d'électricité et à la poursuite de la substitution par l'ONE du fuel oil par le charbon ;
- une progression de 12,9% des ventes en gasoil liée notamment à l'effort commercial en direction du marché de la pêche ;

- Une baisse des ventes de GPL de 3,6% liée à la baisse de la production suite à la fermeture de la plate-forme II de la raffinerie de Mohammedia pour maintenance périodique ;
- Une baisse du marché de l'essence (super, ordinaire) de 5,5% suivant la même tendance que le marché national.

L'évolution croissante des exportations de SAMIR (respectivement 12,1% et 18,9% en 2000 et 2001) est liée à la stratégie adoptée par la société visant à maximiser le volume d'activité en saisissant les opportunités d'exportation.

Production et gestion des stocks

Face au renchérissement excessif et la volatilité du baril en 2000, la SAMIR a opté pour une politique prudentielle en matière de gestion des stocks marquée par une limitation des stocks aux strictes exigences de la réglementation. Cette politique a permis de concilier entre la satisfaction de la demande interne du marché et le risque d'un retournement des cours pétroliers à la baisse ayant pour incidence une dévalorisation des stocks de SAMIR.

Le volume de pétrole brut traité par SAMIR en 2001 a connu une hausse de 2,2%⁽¹⁾.

Politique d'approvisionnement

Les approvisionnements de SAMIR ont évolué comme suit entre 1999 et 2001 :

	1999	2000	2001	Variation 2000/1999 %	Variation 2001/2000 %
Ural	1 041 000	411 500	1 093 700	-60,5%	165,8%
Extra light	120 700	-	-		
Iranian Light	130 100	270 300	293 900	107,8%	8,7%
Arabian Light	2 015 200	2 155 400	2 295 500	7,0%	6,5%
Lavan Blend	1 887 100	1 252 800	1 387 300	-33,6%	10,7%
Basrah Light	-	-	132 200		
Sahara Blend	81 200	-	-		
Kirkuk	1 854 900	2 564 800	2 274 500	38,3%	-11,3%
Total	7 130 200	6 654 800	7 477 100	-6,7%	12,4%

Source SAMIR – Tonnes

Afin de sécuriser son approvisionnement, SAMIR a recours à des contrats d'achat avec les grands producteurs internationaux. Lesdits contrats d'approvisionnement spécifient la quantité, qualité du pétrole brut ainsi que la formulation de son prix, indexé sur les cours du marché international. Les contrats prévoient également des quantités contractuelles et sont généralement conclus pour des périodes annuelles.

Par ailleurs, afin de bénéficier des évolutions favorables de cours sur le marché libre, SAMIR a également recours au marché spot à hauteur d'environ 20% de ses importations.

En 2001, le prix moyen des importations de pétrole brut s'est élevé à 23,50 US dollars / baril vs 26,94 US dollars / baril en 2000.

L'Arabie Saoudite représente le premier fournisseur de SAMIR avec 34,3% des importations en 2001, suivie de l'Iran à hauteur de 23,0%.

⁽¹⁾ 7,0 millions de tonnes en 2001 vs 6,9 millions de tonnes en 2000

Exploration pétrolière

En 2000, les principales actions entreprises dans le domaine de l'exploration pétrolière ont porté sur la finalisation des travaux déjà entamés des deux permis de Sidi Fili et Moulay Bouselham. En 2001, SAMIR a demandé la prorogation de son permis d'exploration de Ouled Brih jusqu'au mois de mars 2003.

Dans le cadre de son plan de développement stratégique 2001-2010, SAMIR réserve un intérêt accru à l'exploration pétrolière en prévoyant d'axer la recherche pétrolière sur l'offshore.

La production pétrolière et gazière de SAMIR a évolué comme suit :

	1999	2000	2001
Pétrole brut (tonnes)	5 000	7 000	4 000
Gaz naturel (10³ Nm³)	10 000	9 300	10 500

Source SAMIR – nm³ : m³ normalisé

Perspectives de développement

Les perspectives de développement de SAMIR liées au plan d'investissement prévisionnel pour la période 2002-2005 retiennent les principales actions suivantes :

- Développement de l'outil de raffinage par l'implantation de 8 nouvelles unités de traitement à Mohammedia en vue d'accroître la capacité de raffinage de 2 millions de tonnes. Cet investissement permettra à la société d'anticiper la demande qualitative et quantitative future du marché pétrolier marocain ; le coût total de l'investissement est estimé à 6 milliards de dirhams et la mise en service de l'ensemble des unités est prévue pour fin 2004 ;
- Mesures d'accompagnement : système d'information, informatique, organisation ;
- Logistique : étude de prix, stockage portuaire ;
- Prise de participation croisée dans le secteur de la distribution ;
- Approvisionnement en gaz naturel à partir du pipe Maghreb Europe de la zone de Mohammedia.

Les principaux objectifs recherchés par le projet de développement du raffinage sont :

- Spécification des produits pétroliers : intégration à l'espace européen, amélioration de la qualité des émissions gazeuses ;
- Adéquation avec le marché par la conversion du fuel oil en gasoil ;
- Protection de l'environnement de Mohammedia par l'utilisation du gaz naturel et l'étude de l'impact sur l'environnement ;
- Amélioration de la compétitivité de SAMIR par rapport à la concurrence étrangère ;
- Amélioration de la qualité des produits : Gasoil (réduction de la teneur en soufre de 10 000 ppm⁽¹⁾ à 50 ppm maximum, indice de cétane à 50 ppm maximum), essences ordinaire et super (soufre de 1000 ppm à 50 ppm maximum).

Les perspectives de croissance et de rentabilité des filiales de SOMIRGY Holding se déclinent globalement comme suit :

- Poursuite de la croissance des volumes à moyen et long terme ;
- Opportunité de réévaluation des marges sur l'ensemble des activités ;
- Exploitation des synergies futures avec SAMIR : logistique, expertise, sécurisation de l'approvisionnement dans des conditions économiques compétitives.

⁽¹⁾ partie pour million

Au cours de la période prévisionnelle 2002-10, la croissance prévue des tonnages commercialisés et des cash flow dégagés se répartit comme suit par filiale :

	SC Carburant	TPZ	ST Lub
Tonnages 2002E	577.000	539.000	10.000
Cash Flow 2002E - Mdh	58	117	18
TCAM estimé volumes 2002-10	3%	3%	5%
TCAM estimé cash flow 2002-10	8%	11%	9%

Source: SAMIR

2. ANALYSE FINANCIERE

2.1 Evolution de la rentabilité

	1999	2000	2001	Variation 1999/00 %	Variation 2000/01 %
Chiffre d'affaires	11 430 584	18 804 237	18 212 359	64,5%	-3,1%
Résultat d'exploitation	1 074 857	2 089 086	1 005 611	94,4%	-51,9%
Résultat financier	-26 961	-33 142	17 326	22,9%	-152,3%
Résultat non courant	178 986	-473 213	-350 440	-364,4%	-25,9%
Résultat net	975 646	1 049 443	409 970	7,6%	-60,9%

Source : SAMIR – Kdh

Commentaires

- En 2000, la hausse du **chiffre d'affaires** est liée à celle des prix de reprise consécutive à l'augmentation des cours internationaux de pétrole brut⁽¹⁾. Cette hausse du chiffre d'affaires intervient malgré la réduction constatée des volumes commercialisés (5,4%), dans un contexte de baisse du marché national et de destockage opéré par le secteur de la distribution pétrolière.
- En 2001, le chiffre d'affaires s'inscrit en recul de 3,1% par rapport à l'exercice 2000, suite à la baisse du prix moyen du baril de Brent de 28,4 à 24,4 US dollars et consécutivement, à celle des prix de reprise constatés par SAMIR tant sur le marché local qu'à l'export (respectivement 4,0% et 20,0%). Cette baisse des prix de reprise est partiellement compensée par la hausse enregistrée des volumes commercialisés à l'export (18,8%).
- En 2000, la hausse du **résultat d'exploitation** (94,4%) est liée principalement aux facteurs suivants:
 - la hausse des marges internationales de raffinage qui évoluent de 1,6 à 3,5 US dollars / baril ;
 - la politique d'approvisionnement visant à faire correspondre dans le temps les achats aux besoins du marché ;
 - la baisse de la masse salariale (-4,1%) en raison notamment du départ anticipé en retraite d'une partie du personnel ;

⁽¹⁾ prix moyen du baril de Brent 2000 : 28,4 US dollars

- En 2001, la baisse du **résultat d'exploitation** (-51,9%) est liée principalement aux facteurs suivants:
 - la baisse des marges internationales de raffinage qui évoluent de 2,5 à 0,5 US dollars / baril ;
 - la baisse du poste variation de stocks consécutive à la baisse des cours internationaux de pétrole brut, mais aussi à l'adoption d'une approche prudente pour l'évaluation du stock final à un prix plus proche des cours en vigueur à la fin de l'exercice ;
 - l'augmentation des quantités de gasoil importées⁽²⁾ qui génèrent des marges inférieures à celles obtenues par le traitement du pétrole brut pour la raffinerie ;
 - le transfert du fuel oil de Sidi Kacem à Mohammedia aux frais de SAMIR. Cette opération est rendue nécessaire par la forte baisse de la consommation de ce produit dans la zone nord et la nécessité d'optimiser l'utilisation des capacités de stockage de la raffinerie de Sidi Kacem.
- En 2001, la hausse du **résultat financier** s'explique par l'amélioration de la situation de trésorerie de SAMIR marquée par un désendettement significatif : la dette financière nette s'inscrivant en recul de 934 à 256 millions de dirhams entre 2000 et 2001. Dans ce contexte, le résultat positif enregistré est principalement lié aux facteurs suivants :
 - augmentation des revenus liés aux placements financiers de 33,2 à 67,8⁽³⁾ millions de dirhams ;
 - baisse des charges financières relatives notamment à la dette à moyen terme : de 90,1 à 58,6 millions de dirhams.
- Le **résultat non courant** de SAMIR est principalement influencé par la constatation de dotations aux provisions pour investissement en 2000 et 2001, respectivement à hauteur de 413 et 203 millions de dirhams.
- La baisse du **résultat net** en 2001 (-60,9%) est due essentiellement
 - à la chute des marges de raffinage qui a accompagné la baisse des cours de pétrole brut sur le marché international ;
 - à l'arrêt des unités de fabrication dans le cadre de l'arrêt programmé pour entretien général qui a entraîné l'importation de produits finis pour satisfaire le marché local. Cette opération a généré moins de plus value par rapport aux produits raffinés localement.
 - à la constitution de provisions conformément aux règles de prudence ;
 - au changement par la société de la méthode de comptabilisation des stocks en se basant sur le coût moyen pondéré trimestriellement plutôt qu'annuellement. L'utilisation de cette méthode est justifiée par la volonté de se rapprocher des dispositions réglementaires en matière d'évaluation des stocks et traduit mieux le cycle de production de la raffinerie.

⁽²⁾ de 230.000 en 2000 à 466.000 tonnes en 2001

⁽³⁾ comprenant 24,9 millions de dirhams relatifs à des intérêts facturés avec retard

2.2 Analyse bilantielle

	1999	2000	2001
ACTIF			
Actif immobilisé	1 820 211	1 705 096	1 638 711
Immobilisations en non valeurs	84 028	60 385	107 003
Immobilisations incorporelles	79 330	86 580	86 648
Immobilisations corporelles	1 315 410	1 244 897	1 151 244
Immobilisations financières	311 719	283 079	263 240
Ecarts de conversion	29 725	30 156	30 577
Actif circulant	5 409 342	7 643 613	6 974 320
Stocks	1 628 992	3 268 645	3 013 560
Créances de l'actif circulant	3 778 928	4 369 715	3 949 686
Ecarts de conversion	1 422	5 253	11 074
Trésorerie Actif	435 222	553 238	649 639
Total ACTIF	7 664 776	9 901 947	9 262 670
PASSIF			
Financement permanent	4 644 769	5 472 192	5 575 695
Capitaux propres	3 718 073	4 172 533	4 047 018
Capitaux propres assimilés	409 931	822 990	1 017 014
Dettes de financement	404 177	352 260	268 512
Provisions durables pour risques et charges	112 590	124 410	243 151
Dettes du passif circulant	2 435 138	3 289 748	3 038 833
Autres provisions pour risques et charges	1 422	5 253	11 074
Ecarts de conversion	41	57	39
Trésorerie passif	583 406	1 134 697	637 029
Total PASSIF	7 664 776	9 901 947	9 262 670

Kdh

Commentaires

- L'**actif immobilisé** est essentiellement constitué par les immobilisations corporelles et dans une moindre mesure financières. Les immobilisations corporelles nettes baissent de -5,4% en 2000 et -7,5% en 2001. Le montant des investissements réalisés durant les 3 dernières années se présente comme suit :

	1999	2000	2001
Investissements en immobilisations corporelles	87 755	121 746	108 592

Kdh – Source Samir

- Les immobilisations financières représentent principalement des prêts immobilisés pour 56,8 mdh, et des titres de participations à hauteur de 105,1 mdh (SALAM GAZ 75 mdh, Autoroutes du Maroc 20 mdh, SOMAS 8,3 mdh, SDBP 7,5 mdh,...)
- La réduction des **immobilisations financières** en 2001 (-7,0%) s'explique principalement par les cessions des participations dans SCIF et BMCE Madrid, ainsi que la réduction des créances financières sur les employés et la filiale Salam Gaz.
- La valeur nette des **stocks** enregistre une augmentation importante en 2000 (+100,7%) en raison de la hausse du cours de baril de pétrole⁽¹⁾. En 2001, la valeur des stocks s'inscrit en recul de 7,8% par rapport à l'exercice 2000, suite à la baisse du prix moyen du baril de Brent de 28,4 à 24,4 US dollars et au changement de la méthode de comptabilisation des stocks. La baisse de la valeur des stocks en 2001 correspond à une réduction des stocks de matières de 402 mdh et une augmentation des stocks de produits finis et semis finis de 147 mdh portant essentiellement sur la Virgin Naphta.

⁽¹⁾ prix moyen du baril de Brent 2000 : 28,4 US dollars

- Les créances de l'**actif circulant** sont constituées principalement des créances clients et du poste Etat.

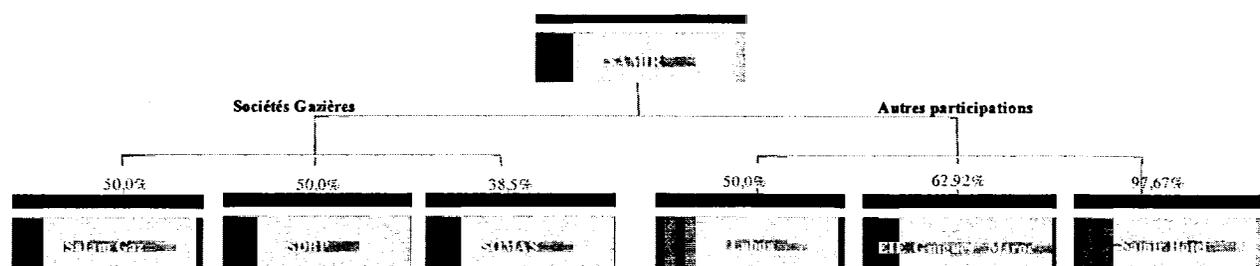
Les créances clients et comptes rattachés s'élèvent à 3 013 mdh en 2001 en réduction de 604 mdh par rapport à l'exercice 2000 en raison notamment de la baisse des cours de Rotterdam servant de référence au calcul des prix sortie raffinerie.

Les créances envers l'Etat totalisent 758 mdh en 2001 en progression de 37% par rapport à l'exercice 2000. Ces créances représentent essentiellement l'excédent d'impôts sur les bénéfices payés (141 mdh), le différentiel de transport à recouvrer auprès de la caisse de compensation (336 mdh) et la TVA récupérable.

D'anciennes créances envers l'administration et le personnel concernant l'ex SCP ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation d'un montant global de 41,9 mdh.

- Les **fonds propres** évoluent en fonction de la rentabilité dégagée et de la politique de distribution de dividendes. Les capitaux propres y compris capitaux propres assimilés ont progressé en moyenne de 10,8% entre 1999 et 2001.
- Les provisions réglementées ont progressé de 23,6% en 2001 en raison notamment de l'impact des provisions pour investissements (+160 mdh) et de l'amortissement accéléré du pipeline.
- L'**endettement bancaire à moyen et long terme** connaît une nette diminution sur la période considérée (268,5 mdh en 2001 vs 404,2 mdh en 1999). En 2001, SAMIR a procédé au remboursement de 84,2 mdh d'emprunt bancaire.
- Les dettes du **passif circulant** s'élèvent en 2001 à 3 039 mdh en diminution de 7,6% par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique notamment par la réduction du poste Etat (74,8 mdh en 2001 vs 325,7 mdh en 2000) liée à la réduction de la dette relative à l'impôt sur les sociétés.
- Le poste **fournisseurs** varie principalement en fonction des arrivages de pétrole brut et de son cours à la veille de la clôture de l'exercice ;

3. ORGANIGRAMME DES PRINCIPALES PARTICIPATIONS AU 31.12.2001



SALAM GAZ

SALAM GAZ est une société anonyme au capital de 150 millions de dirhams, détenue à hauteur de 50% par SAMIR. La société est spécialisée dans la réception, le stockage, le transport de GPL en vrac ainsi que l'emplissage des bouteilles de Gaz en GPL. La société dispose de 11 centres emplisseurs et d'un terminal GPL.

	1999	2000	2001
Volume d'activité (en tonnes)	359 812	330 279	324 312
Chiffre d'affaires	1 078 512	1 538 739	1 336 579
Résultat net	34 529	42 058	36 955

Kdh - source SAMIR

SDBP

SDBP (Société de Distribution de Butane et de Propane) est une société anonyme au capital de 15 millions de dirhams, détenue à hauteur de 50% par SAMIR. L'activité de la société consiste en la distribution du GPL conditionné et en vrac.

	1999	2000	2001
Volume d'activité (en tonnes)	68 449	63 545	68 864
Chiffre d'affaires	259 893	321 231	309 166
Résultat net	8 355	3 545	4 256

Kdh - source SAMIR

Société Marocaine de Stockage (SOMAS)

La société Marocaine de Stockage (SOMAS) est une société anonyme au capital de 60 millions de dirhams, détenue à hauteur de 38,48% par SAMIR. L'activité de la société consiste en le stockage de butane en cavité souterraine. Le résultat net de la société SOMAS est administrativement réglementé. La société dégage un bénéfice annuel de 9 millions de dirhams représentant 15% du capital social de la société.

	1999	2000	2001
Volume d'activité (en tonnes)	332 783	343 375	451 880
Chiffre d'affaires	39 772	34 503	44 355
Résultat net	9 000	9 000	9 000

Kdh - source SAMIR

EIE Guigues Maroc

EIE Guigues Maroc est une société anonyme au capital de 5 millions de dirhams, détenue à hauteur de 62,92% par SAMIR. La société est spécialisée en ingénierie dans le traitement des eaux et la protection de l'environnement.

	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires	4 770	6 212	6 900
Résultat net	-915	-584	40

Kdh – source SAMIR

Autres participations

SAMIR a opéré un recentrage stratégique visant à se désengager des participations n'entrant pas dans le champ d'activité de la société. Les désengagements opérés par SAMIR au cours des 2 derniers exercices se résument comme suit :

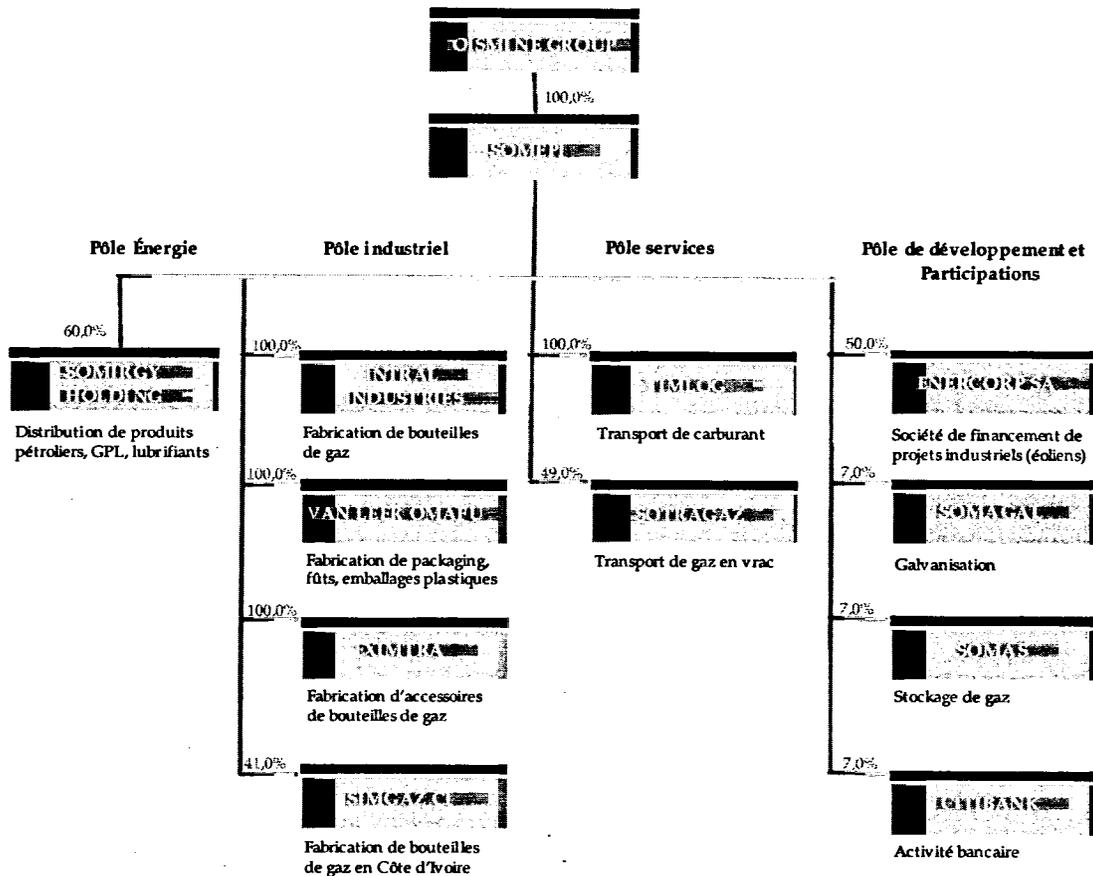
- Cession des participations détenues dans les sociétés d'assurances SANAD et CPA en 1999 pour des montants respectifs de 203,2 mdh et 222,9 mdh ;
- Cession de SCIF (Société Chérifienne des Industries Ferroviaires) en 1999. La société est spécialisée dans la fabrication des wagons pour les chemins de fer, les bouteilles de butane-propane et des réservoirs ;
- Cession des participations détenues dans BMCE International en 2000 pour un montant de 11,8 millions de dirhams ;
- LUBNA est en cessation d'activité depuis 1999. Cette société a été constituée avec CMH pour la commercialisation des huiles fines (sous licence British Petroleum), des paraffines et des bitumes oxydés. Suite à la privatisation de SAMIR, British Petroleum a retiré la licence à SAMIR ce qui explique l'arrêt de l'activité de cette société.

PARTIE VI : ACTIVITE DE SOMIRGY HOLDING

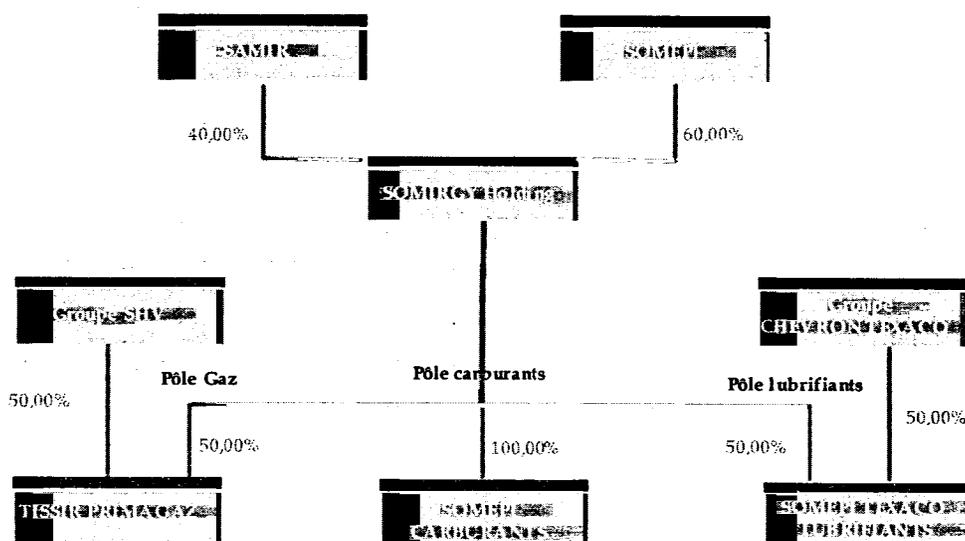
1. PRESENTATION SUCCINCTE DE OISMINE GROUP

OISMINE Group intervient principalement dans l'activité de distribution de produits pétroliers, de lubrifiants et de gaz de pétrole liquéfiés et ce par l'intermédiaire de SOMEPI. Le Groupe regroupe également diverses entreprises dans les secteurs annexes à l'énergie, de l'industrie, des services et du développement de projets de grande envergure.

L'organigramme des principales participations de OISMINE Group se présente comme suit :



2. ORGANIGRAMME DES PARTICIPATIONS DE SOMIRGY HOLDING



3. DESCRIPTION DES ACTIVITES

SOMEPI CARBURANTS

SOMEPI CARBURANTS est une société anonyme reprenant l'ensemble de l'activité distribution de carburants initialement conduites et gérées directement par SOMEPI, et présentant les caractéristiques succinctes suivantes :

- **Ventes :** environ 540.000 m3/an
- **Chiffre d'affaires 2001E :** 2,6 milliards de dirhams
- **Nombre de stations services :** 143 stations
- **Dépôts :** 3 dépôts propres (Mohammedia, Sidi Kacem, Kénitra)
1 dépôt détenu conjointement avec Mobil à Agadir
1 jet dépôt détenu conjointement avec MOBIL et AFRIQUIA (aéroport Mohamed V)
- **Part de Marché⁽¹⁾ :** 10%
- **Présence :** Réseau (153 S/S) - Travaux Publics – Industrie
Transport – Marine - Aviation
- **Logistique :** Dépôts à Mohammedia et Kénitra (100%) Dépôt
Agadir (50%) - Dépôt Nouaceur (13%)
- **Produits différenciés :** Gasoil Plus
- **Effectif:** 120

TISSIR PRIMAGAZ

TISSIR PRIMAGAZ, est une société anonyme spécialisée dans la distribution de pétrole liquéfié, dont les caractéristiques succinctes se présentent comme suit :

- **Volume / An :** 360.000 TM
- **Chiffre d'Affaire 2001E :** 1,7 milliards de dirhams
- **Part de marché :** 33 % ; leader de la distribution GPL au Maroc
- **Présence :** nationale
- **Centres emplisseurs :** 3 centres à Mohammedia, Jorf Lasfar et Beni Mellal
- **Capacité stockage :** 14 600 M3
- **Capacité emplissage :** 175 000 TM/AN
- **Effectif :** 640 Personnes

STLUB

SOMEPI TEXACO LUBRIFIANTS (STLUB) est une société spécialisée dans la production et la distribution de lubrifiants.

- **Chiffre d'affaires 2001E :** 56 millions de dirhams
- **Part de marché :** 9% (6.500 T/an)
- **Production Blending Mohammedia :** 13.000 T/ an
- **Certification :** ISO 9002
- **Segments marché :** Réseau – Transport - TP – Industrie – Marine
- **Gamme produits :** SOMEPI (Synt Jet – Mega)
Texaco (Havoline – Ursa).

⁽¹⁾ Source SOMEPI

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUES

1. RISQUE LIÉ À LA MATIÈRE PREMIÈRE

SAMIR dépend pour son approvisionnement en pétrole brut des importations qui peuvent être soumises à de fortes fluctuations des cours à l'échelle internationale. Le résultat d'exploitation de SAMIR peut être sensiblement affecté par les variations de cours de matières premières à la hausse comme à la baisse.

Afin de limiter le risque lié à la matière première, SAMIR mène une politique d'approvisionnement axée sur :

- la diversification de ses fournisseurs et des pays d'origine,
- le recours à des contrats d'approvisionnement permettant de sécuriser les importations en pétrole brut de SAMIR,
- le recours au marché spot afin de profiter des opportunités d'approvisionnement au moindre coût,
- le respect des stocks de sécurité limitant le risque de rupture d'exploitation.

2. RISQUE DE CHANGE

SAMIR est exposée au risque de change lié au financement de ses importations en matière première par des devises. Le chiffre d'affaires de SAMIR peut être affecté par les fluctuations des devises sur les marchés internationaux. Toutefois, le paiement du pétrole brut étant effectué en dollars et la structure des prix de reprise tenant compte des fluctuations mensuelles de la monnaie américaine, SAMIR trouve par ce mécanisme une certaine couverture contre les fluctuations de changes.

3. RISQUE CONCURRENTIEL

Croissance des importations

SAMIR est exposée au risque de croissance des importations dans le cadre de la libéralisation du marché marocain. Dans le cadre du contrat de privatisation de SAMIR, il est prévu un démantèlement linéaire des droits de douane de 2002 à 2009. Ceci exposera les produits de SAMIR à la concurrence potentielle des produits étrangers.

Afin de renforcer sa compétitivité en environnement déprotégé, SAMIR, a engagé un programme de développement 2002-2004 prévoyant la réalisation de 8 nouvelles unités de raffinage à Mohammedia en vue d'accroître la capacité de raffinage de 2 millions de tonnes.

Parallèlement, SAMIR entreprend une action de rapprochement vis à vis de la distribution pétrolière au Maroc, d'ores et déjà matérialisée par le partenariat conclu avec SOMEPI. Ceci vise à lui procurer un accès au client final, et une meilleure présence sur le marché marocain.

Installation d'une nouvelle raffinerie

Dans le cadre de la privatisation de la société en 1997, le Royaume du Maroc s'est engagé à ne pas créer directement ou indirectement et à ne pas participer au capital de toute entreprise de raffinage de produits pétroliers pendant une période de 15 ans, sauf dans le cas où l'activité de ladite société est orientée totalement à l'exportation.

4. RISQUE INDUSTRIEL

Risque concernant l'outil de production

SAMIR dispose d'installations techniques permettant de répondre aux spécifications des produits pétroliers réglementaires. A partir de juin 2002, il est prévu des négociations entre SAMIR et l'Etat marocain afin de modifier ces spécifications.

Dans ce contexte, le programme de développement 2002-2004 prévu par SAMIR a pour principal objectif d'anticiper la demande quantitative et qualitative du marché pétrolier marocain en développant des produits aux standards européens.

Risque lié à la sécurité sur site

Le risque lié à la sécurité sur site représente principalement les risques d'explosion et d'incendie auxquels sont confrontées les raffineries. Aussi, SAMIR a mis en place des règles et des procédures strictes dans les sites de production et de stockage, pouvant se résumer comme suit :

- Formalisation des procédures définissant les règles de sécurité concernant chaque tâche au niveau des unités de production ainsi que des interventions sur les lieux de production et de stockage (nécessité d'un permis spécifique délivré à l'issue d'une formation et d'un examen) ;
- Affichage des procédures et règles de sécurité sur chaque installation technique ;
- Arrêt immédiat de la production en cas d'anomalie sur les sites de production ,dans l'unité concernée ;
- Formation continue du personnel sur la sécurité.

Des polices d'assurances renouvelables par tacite reconduction sont souscrites chaque année par SAMIR. Les contrats d'assurances couvrent en cas d'accident : le remplacement à l'identique des installations techniques endommagées par un matériel neuf, la responsabilité civile et la perte d'exploitation.

5. RISQUE REGLEMENTAIRE

La réglementation de l'industrie du raffinage au Maroc intervient principalement dans 3 domaines :

- Système d'indexation des prix,
- Protection douanière (17,5% pour le gasoil et les GPL et 25,0% pour le reste hors gasoil de pêche et carburéacteur qui sont exonérés),
- Spécification des produits.

Cette réglementation peut être amenée à subir des modifications : abandon éventuel du système d'indexation actuel, démantèlement linéaire des droits de douane au cours de la période 2002-2009. Toutefois, le plan d'investissement élaboré par SAMIR vise à renforcer sa compétitivité dans le cadre d'un marché déprotégé et d'une législation plus restrictive notamment en matière de protection de l'environnement.

6. RISQUE LIE A L'ENVIRONNEMENT

L'activité de raffinage comporte un risque de pollution. Toutefois, SAMIR adopte des normes de pays européens en matière de protection de l'environnement. SAMIR est dotée de dispositifs antipollution régulièrement contrôlés et engage chaque année des investissements visant à limiter les rejets nocifs et à assainir les eaux usées.

7. RISQUES LIÉS A LA NOUVELLE ACTIVITE

Les secteurs d'activité sur lesquels évolue SOMIRGY (distribution de produits pétroliers, gaz, lubrifiants) peuvent présenter principalement des risques liés à l'intensification du cadre concurrentiel, notamment dans le cadre de la déprotection douanière future.

Toutefois, la qualité des partenariats conclus par chaque filiale de SOMIRGY et le partenariat conclu par cette dernière avec SAMIR devra permettre de lui procurer :

- Maîtrise de l'évolution technologique,
- Sécurisation de l'approvisionnement en produits pétroliers dans des conditions économiques compétitives,
- Maîtrise de l'outil logistique.

PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

A la date de réalisation de la présente Note d'Information, la société ne connaît pas de faits exceptionnels ou de litiges affectant de manière significative ses résultats, sa situation financière et son activité.

PARTIE IX : DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 Actif immobilisé

1.1.1 Evaluation à l'entrée

Immobilisations en non valeurs

La valeur d'entrée des frais de formation est constituée par les frais d'assistance.

Les frais relatifs à l'augmentation de capital sont constitués par :

- Les frais d'enregistrement
- La taxe notariale
- Les frais d'études
- Les frais d'actes et de timbres

Immobilisations incorporelles

La valeur d'entrée du fonds de commerce est la valeur d'apport.

La valeur d'entrée des logiciels informatiques est le prix d'achat des logiciels.

Immobilisations corporelles

L'entrée des immobilisations corporelles au patrimoine de l'entreprise est comptabilisée sur la base du prix d'achat à la date de règlement augmenté des frais suivants :

- Droits de douane
- Frais de transit
- Transport et assurance
- Frais d'installations

Immobilisations financières

Chaque type de prêts immobilisés est inscrit en comptabilité pour son montant nominal.

Les autres créances financières sont inscrites de la manière suivante :

- Bons d'équipement : la valeur d'entrée de chaque bon est sa valeur nominale ;
- Société hôtelière SAMIR : le compte de cette société est bloqué, et enregistré pour sa valeur nominale ;
- Titres de participation : comptabilisés au prix d'achat de chaque action ;
- Dépôts et cautionnements : la valeur d'entrée retenue est la valeur nominale.

1.1.2 Correction de valeur

Méthode d'amortissement

Le régime d'amortissement est linéaire.

Les taux appliqués pour chaque type d'immobilisation sont :

- Immobilisations en non valeurs : 33,33%
- Immobilisations incorporelles : 20%

- Les immobilisations corporelles :
 - Constructions : 5% (exception : 10% pour l'étanchéité)
 - Installations : 10% (exception 20% pour le coût de fabrication du catalyseur)
 - Matériel de transport : 25% (exception : 20% pour les véhicules de personne)
 - Mobilier et matériel de bureau : 10%
 - Matériel informatique : 20%

Méthode de détermination des écarts de conversion actifs

A la fin de chaque année, les créances immobilisées et les dettes de financement sont évaluées sur la base du dernier cours de change.

Les différences de conversion qui correspondent à des pertes latentes sont inscrites en écart de conversion actif.

1.2 Actif circulant hors trésorerie

1.2.1 Evaluation à l'entrée

Les stocks

Le stock de pétrole brut (matière première) est valorisé pour chaque type de brut suivant la méthode du coût moyen pondéré de la période de stockage sur la base du prix d'achat de la période de rotation des stocks (trimestre), majoré des frais d'approche (frêt, assurance, frais portuaires, surestaries, taxes parafiscales).

Pour les produits finis, la méthode retenue consiste à calculer un coût de production moyen à la tonne produite en ramenant les charges d'exploitation augmentées de la valeur du stock initial aux quantités vendues majorées de celles du stock final.

Le rapport entre le coût de production de la tonne produite et le prix de vente moyen, appliqué au prix de vente de chaque produit permet de déterminer le coût unitaire utilisé pour valoriser les stocks des produits finis.

Les frais suivants ne sont pas inclus dans les charges d'exploitation servant de base au calcul de ces stocks :

N° de compte	Libellés
612280	Achat hôtellerie
612428	Variation de stock hôtellerie
613521	Appointements et heures supplémentaires
613533	Rémunération agents temporaires socio-culturels
613610	Commissions et courtages
614150	Documentation générale
614261	Transport sur achats hôtellerie
614310	Voyage et déplacements
614361	Invités de la société
614362	Manifestations officielles
614410	Annonces et insertions
614430	Foires et expositions
614461	Photos et reportages
614468	Autres publications
614470	Cadeaux à la clientèle
614480	Autres charges de publicité
614610	Cotisations
614620	Dons
616500	Prorata TVA non récupérable
617111	Frais du personnel administratif
618100	Jetons de présence
619110	Amortissements des immobilisations non affectées à la production
656120	Subventions accordées aux associations (humanitaires, culturelles, sportives...)
656180	Autres subventions

Les produits semis finis sont valorisés sur la base des coûts unitaires des produits finis correspondants diminués d'une décote de 8%. Le slop est valorisé sur la base du coût unitaire du fuel oil diminué d'une décote de 61%.

Concernant le matériel de magasin, les stocks des articles du magasin sont valorisés par la méthode du coût moyen pondéré sur la base du prix d'achat majoré des frais d'approche (transit, assurance, douane transport, fret).

Les créances

Toute référence est saisie en comptabilité par référence au prix de vente facturé TTC.

Les créances libellées en monnaies étrangères sont actualisées à la fin de chaque année au dernier cours de change connu. Au cours de l'année, toute vente à l'étranger est enregistrée en comptabilité au cours de règlement de l'avis de crédit bancaire.

Titres et valeurs de placement

Les dépôts à terme sont enregistrés à leur valeur nominale.

1.2.2 Correction de valeur

Méthode d'évaluation des provisions pour dépréciation

Pour les stocks, la provision est constituée par les articles en stock des matières consommables devenus obsolètes, le fond de bac de pétrole brut, et les produits finis.

Pour les créances de l'actif circulant, la provision constituée en 2001 correspond à 50% du solde des comptes non analysés de l'ex SCP (TVA, personnel, compte de régularisation).

Méthode de détermination des écarts de conversion-actif

Les créances et les dettes circulantes sont valorisées à la fin de l'année du dernier cours de change connu. La différence entre la valeur obtenue et la valeur d'entrée est comptabilisée sous forme d'écart de conversion actif.

1.3 Financement permanent

1.3.1 Méthode de réévaluation

Néant

1.3.2 Méthode d'évaluation des provisions réglementées

La provision pour investissement est égale à 20% du bénéfice fiscal avant impôt.

1.3.3 Dette de financement permanent

Les dettes de financement sont inscrites pour le montant nominal.

1.3.4 Méthode d'évaluation des provisions durables pour risques et charges

Provision pour pertes de change

Cette provision est dégagée entre la valeur d'entrée de la dette à caractère durable et sa valeur actualisée au dernier cours de change de l'année.

Provisions pour charge

Les statuts de la SAMIR prévoient la constitution d'un fonds d'ancienneté (provision pour indemnité de départ) au profit du personnel de la société. Tout agent partant en retraite a droit à l'équivalent d'une semaine travaillée par année d'ancienneté.

Le montant de la provision constituée à chaque fin d'année est égal au montant dû à cette date à tous les agents. Il est obtenu par l'application de la formule suivante :

Somme de 1 à n $(((\text{ Salaire de base} + \text{ ancienneté} + \text{ prime de logement} + \text{ prime de représentation}) * \text{ nombre de semaines travaillées} * \text{ nombre d'années}) * 7/365]$

n représente l'effectif total employé

Dans le cadre de la restructuration de la société, le conseil d'administration a décidé de constituer une provision relative à l'indemnité de départ à la retraite anticipée.

Méthode de détermination des écarts de conversion passif

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties à la fin d'année en se basant sur le cours de change connu.

Tout gain latent résultant de la comparaison entre la valeur obtenue et la valeur historique est comptabilisée en écart de conversion passif.

1.4 Passif circulant hors trésorerie

1.4.1 Dettes du passif circulant

Les dettes du passif circulant sont comptabilisées pour leur montant nominal. Les achats de biens et services sont comptabilisés au cours du règlement.

1.4.2 Méthode d'évaluation des autres provisions pour risques et charges

Le montant des provisions pour risque de change est égal à la perte latente constatée à la fin d'année suite à la comparaison entre la valeur d'entrée de la dette circulante et sa valeur actualisée au dernier cours de change connu.

1.4.3 Méthode de détermination des écarts de conversion passif

Les créances et les dettes circulantes sont valorisées à la fin de l'année au dernier cours de change connu. La différence entre la valeur obtenue et la valeur d'entrée est saisie en comptabilité sous forme d'écart de conversion passif.

1.5 Trésorerie

1.5.1 Trésorerie Actif

Les disponibles en espèces et en banques sont comptabilisés pour leur montant nominal en dirhams.

1.5.2 Trésorerie Passif

Le montant des dettes relatives au financement extérieur des achats du pétrole but est l'équivalent en dirhams des crédits en devises au jour du règlement du fournisseur étranger.

1.5.3 Méthode d'évaluation des provisions pour dépréciation

A la fin de l'année, la valeur actuelle de chaque élément de la trésorerie actif est comparée à la valeur d'entrée. Toute dépréciation jugée non irréversible, fait l'objet de la constitution d'une provision.

2. ETAT DE CHANGEMENTS DE METHODES

Nature des changements	Justification des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
<u>Changements affectant la méthode d'évaluation</u>		
<p><i>1- Valorisation des stocks de matières premières :</i> Les stocks de matières premières sont désormais valorisés sur la base du coût moyen pondéré des achats de la période moyenne de stockage (trimestre) Auparavant, ils étaient déterminés sur la base du coût moyen pondéré des achats annuels.</p>	<p>Se conformer à la réglementation comptable en vigueur en utilisant une des méthodes prévues par le CGNC</p>	<p><u>Impact sur le résultat</u> 69 000 kdh <u>Impact sur les stocks</u> 134 000 kdh</p>
<p><i>2- Valorisation des stocks de produits finis et semi-finis :</i> Exclusion de certains coûts du siège dans la détermination des prix de revient des produits finis et semi-finis</p>		
<u>Changements affectant les règles de présentation</u>		
	Néant	Néant

3. ETATS DE SYNTHESE – COMPTES SOCIAUX SAMIR

Avertissement : les comptes sociaux de SAMIR relatifs à l'exercice 2001 n'ont pas encore été approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir le 28 mai 2002.

3.1 Bilans 1999-2001

ACTIF	1999	2000	2001
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	84 028	60 385	107 003
Frais préliminaires	42 066	53 078	79 143
Charges à répartir sur plusieurs exercices	41 962	7 307	27 860
Primes de remboursement des obligations			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	79 330	86 580	86 648
Immobilisations en recherche et développement	215		27
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	9 925	9 361	14 577
Fonds commercial	63 400	63 400	63 400
Autres immobilisations incorporelles	5 790	13 819	8 643
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	1 315 410	1 244 897	1 151 244
Terrains	53 069	53 069	53 069
Constructions	300 721	289 858	281 828
Installations techniques, matériels et outillage	804 321	704 296	596 900
Matériel de transport	5 945	7 563	5 473
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	32 766	31 698	28 194
Autres immobilisations corporelles	4 675	3 646	2 766
Immobilisations corporelles en cours	113 913	154 767	183 014
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	311 719	283 079	263 240
Prêts immobilisés	67 050	62 080	56 769
Autres créances financières	116 239	105 010	101 191
Titres de participation	128 218	115 777	105 068
Autres titres immobilisés	212	212	212
ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)	29 725	30 156	30 577
Diminution des créances immobilisées			
Augmentation des dettes financières	29 725	30 156	30 577
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 820 211	1 705 096	1 638 711
STOCK (F)	1 628 992	3 268 645	3 013 560
Marchandises			
Matières et fournitures consommables	818 087	2 135 553	1 733 110
Produits en cours	225 257	262 513	385 485
Produits intermédiaires et produits résiduels			
Stock de produits finis	585 648	870 579	894 965
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	3 778 928	4 369 715	3 949 686
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	260 098	121 787	105 770
Clients et comptes rattachés	2 925 747	3 616 659	3 013 100
Personnel	26 237	34 164	24 064
Etat	534 548	553 393	758 222
Comptes d'associés	1 863	2 122	4 166
Autres débiteurs	4 561	2 676	2 921
Comptes de régularisation actif	25 875	38 914	41 443
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)			
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	1 422	5 253	11 074
Eléments circulants			
TOTAL II (F+G+H+I)	5 409 342	7 643 613	6 974 320
TRESORERIE ACTIF			
Chèques, et valeurs à encaisser	1	2	16
Banque, TG et CCP	433 671	552 087	648 803
Caisse, régie d'avances et accréditifs	1 551	1 148	820
TOTAL III	435 222	553 238	649 639
TOTAL ACTIF	7 664 776	9 901 947	9 262 670
Kdh			

PASSIF	1999	2000	2001
Capital social ou personnel moins actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé	1 189 967	1 189 967	1 189 967
Prime d'émission, de fusion, d'apport	757 810	757 810	757 810
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	103 208	118 997	118 997
Réserve d'investissement	46 446	74 246	111 111
Autres réserves	644 997	982 071	1 459 163
Report à nouveau			
Résultat net en instance d'affectation			
Résultat net de l'exercice	975 646	1 049 443	409 970
Total des capitaux propres (A)	3 718 073	4 172 533	4 047 018
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	409 931	822 990	1 017 014
Subventions d'investissement			
Provisions réglées	409 931	822 990	1 017 014
Provisions pour amortissements dérogatoires	111 317	148 486	185 592
Provisions pour investissement	208 667	584 864	745 163
Provisions pour recherche pétrolière	89 947	89 639	86 260
DETTES DE FINANCEMENT (C)	404 177	352 260	268 512
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement	404 177	352 260	268 512
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	112 590	124 410	243 151
Provisions pour risques	51 425	53 956	78 589
Provisions pour charges	61 165	70 454	164 563
ECART DE CONVERSION - PASSIF (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	4 644 769	5 472 192	5 575 695
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	2 435 138	3 289 748	3 038 833
Fournisseurs et comptes rattachés	2 050 155	2 626 941	2 670 420
Clients créditeurs avances et acomptes	29 237	48 177	13 849
Personnel	36 619	21 698	21 305
Organismes sociaux	56 528	62 772	60 645
Etat	62 988	325 654	74 798
Comptes d'associés	2 299	3 202	3 595
Autres créanciers	180 679	186 397	185 181
Compte de régularisation passif	16 634	14 907	9 040
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	1 422	5 253	11 074
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)	41	57	39
TOTAL II (F+G+H)	2 436 601	3 295 058	3 049 946
TRESORERIE PASSIF			
Crédits d'escompte	547 354	591 440	579 265
Crédits de trésorerie		269 608	
Banques de régularisation	36 052	273 649	57 764
TOTAL III	583 406	1 134 697	637 029
TOTAL GENERAL (I+II+III)	7 664 776	9 901 947	9 262 670

Kdh

3.2 Comptes de produits et charges 1999-2001

	1999	2000	2001
I PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises en l'état	599 959	1 395 240	2 181 963
Ventes de biens et services produits	10 830 625	17 408 996	16 030 396
Variation de stocks de produits finis (+/-) (1)	-60 730	378 548	195 753
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			
Subventions d'exploitation	139 548	107 084	89 377
Autres produits d'exploitation	945	1 620	17 703
Reprises d'exploitation; transferts de charges	68 056	40 122	167 996
TOTAL I	11 578 404	19 331 611	18 683 188
II CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats revendus de marchandises (2)	576 127	1 563 896	2 012 902
Achats consommés de matières et fournitures	9 112 314	14 762 827	14 588 509
Autres charges externes	164 500	202 822	208 425
Impôts et taxes	66 415	68 638	70 702
Charges de personnel	290 898	279 051	353 539
Autres charges d'exploitation	3 028	5 762	3 957
Dotations d'exploitation	290 265	359 529	439 543
TOTAL II	10 503 547	17 242 525	17 677 577
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 074 857	2 089 086	1 005 611
IV PRODUITS FINANCIERS			
Produits des titres de participations et autres titres immobilisés	10 705	27 162	13 121
Gains de change	6 674	6 612	14 776
Intérêts et autres produits financiers	42 868	33 183	67 837
Reprises financières; transfert de charges	17 430	31 299	35 409
TOTAL IV	77 676	98 256	131 143
V CHARGES FINANCIERES			
Charges d'intérêts	66 665	90 055	58 575
Pertes de change	6 826	5 934	13 591
Autres charges financières	1		
Dotations financières	31 146	35 409	41 651
TOTAL V	104 638	131 398	113 817
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-26 961	-33 142	17 326
VII RESULTAT COURANT (III + VI)	1 047 895	2 055 943	1 022 937
VIII PRODUITS NON COURANTS			
Produits de cessions d'immobilisations	426 608	1 131	19 010
Subventions d'équilibre			
Reprises sur subventions d'investissement			
Autres produits non courants	7 664	8	7 974
Reprises non courantes; transferts de charges	115 883	37 176	50 051
TOTAL VIII	550 155	38 316	77 035
IX CHARGES NON COURANTES			
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	2 264	242	11 956
Subventions accordées	3 006	5 771	6 413
Autres charges non courantes	117 325	397	13 657
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	248 574	505 119	395 450
TOTAL IX	371 169	511 529	427 475
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	178 986	-473 213	-350 440
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)	1 226 881	1 582 730	672 497
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	251 236	533 287	262 527
XIII RESULTAT NET (XI-XII)	975 646	1 049 443	409 970
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	12 206 235	19 468 182	18 891 366
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	11 230 589	18 418 739	18 481 395
RESULTAT NET (total des produits - total des charges)	975 646	1 049 443	409 970

Kdh

(1) Variations de stocks: Stock final - stock initial; augmentation (+); diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés: achats - variations de stock

3.3 Tableaux de financement 1999-2001

SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

	1999	2000	2001
Financement Permanent	4 644 769	5 472 192	5 575 695
Actif Immobilisé Net	1 820 211	1 705 096	1 638 711
Fonds de Roulement Fonctionnel	2 824 558	3 767 096	3 936 984
Actif Circulant	5 409 342	7 643 613	6 974 320
Passif Circulant	2 436 601	3 295 058	3 049 946
Besoin de Financement Global	2 972 741	4 348 555	3 924 374
SOLDE NET DE TRESORERIE	-148 183	-581 459	12 610

Kdh

TABLEAUX DES EMPLOIS ET RESSOURCES

RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE

	1999		2000		2001	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
Autofinancement	-	542 498	-	1 136 607	-	417 842
Capacité d'autofinancement	-	914 045	-	1 731 590	-	953 327
Distribution de dividendes	371 547	-	594 983	-	535 485	-
Cessions et réductions d'immobilisations	-	441 353	-	7 576	-	45 817
Augmentations de capitaux propres et assimilés	-	1 311 649	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement	-	517 794	-	10 388	-	18
TOTAL RESSOURCES STABLES	-	2 813 293	-	1 154 571	-	463 677

EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE

Acquisition et augmentation d'immobilisations	969 329	-	128 316	-	117 527	-
Remboursement de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Remboursement des dettes de financement	206 216	-	63 167	-	84 187	-
Emplois en non valeurs	102 982	-	20 550	-	92 075	-
TOTAL EMPLOIS STABLES	1 278 526	-	212 033	-	293 789	-
VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL	1 249 769	-	1 375 813	-	-	424 181
VARIATION DE LA TRESORERIE	284 999	-	-	433 275	594 069	-
TOTAL GENERAL	2 813 293	2 813 293	1 587 846	1 587 846	887 858	887 858

Kdh

3.4 Etats des soldes de gestion 1999-2001

	1999	2000	2001
Ventes de marchandises en l'état	599 959	1 395 240	2 181 963
Achats revendus de marchandises	576 127	1 563 896	2 012 902
MARGE BRUTE VENTE EN L'ETAT	23 832	-168 656	169 061
Ventes de biens et services produits	10 830 625	17 408 996	16 030 396
Variation stocks de produits	-60 730	378 548	195 753
PRODUCTION DE L'EXERCICE	10 769 896	17 787 544	16 226 149
Achats consommés de matières et fournitures	9 112 314	14 762 827	14 588 509
Autres charges externes	164 500	202 822	208 425
CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	9 276 814	14 965 649	14 796 934
VALEUR AJOUTEE	1 516 914	2 653 240	1 598 276
Subventions d'exploitation	139 548	107 084	89 377
Impôts et taxes	66 415	68 638	70 702
Charges de personnel	290 898	279 051	353 539
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 299 148	2 412 635	1 263 412
Autres produits d'exploitation	945	1 620	17 703
Autres charges d'exploitation	3 028	5 762	3 957
Reprises d'exploitation; transferts de charges	68 056	40 122	167 996
Dotations d'exploitation	290 265	359 529	439 543
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 074 857	2 089 086	1 005 611
RESULTAT FINANCIER	-26 961	-33 142	17 326
RESULTAT COURANT	1 047 895	2 055 943	1 022 937
RESULTAT NON COURANT	178 986	-473 213	-350 440
RESULTAT AVANT IMPOTS	1 226 881	1 582 730	672 497
Impôt sur les résultats	251 236	533 287	262 527
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	975 646	1 049 443	409 970
Kdh			
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1999	2000	2001
Résultat net de l'exercice	975 646	1 049 443	409 970
Dotations d'exploitation	270 771	268 154	297 627
Dotations financières	29 725	30 156	30 577
Dotations non courantes	248 574	483 713	353 541
Reprises d'exploitation	53 613	32 086	53 097
Reprises financières	16 830	29 725	30 156
Reprises non courantes	115 883	37 176	48 081
Produits des cessions d'immobilisations	426 608	1 131	19 010
Valeurs nettes d'amt des immobilisations cédées	2 264	242	11 956
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	914 044	1 731 590	953 327
Distribution des bénéfices	371 547	594 983	535 485
AUTOFINANCEMENT	542 497	1 136 607	417 842
Kdh			

3.5 Etats des informations complémentaires

3.5.1 Tableau des immobilisations (B2)

Nature	Montant brut	Augmentation			Diminution			Montant brut
	Début exercice	Acquisition	Production de l'entreprise pour elle-même	Virement	Acquisition	Production de l'entreprise pour elle-même	Virement	Fin exercice
Immobilisation en non valeurs	146 066	88 061	-	24 134	-	19	20 101	218 040
Frais préliminaires	105 453	57 729		22 880		19	20 101	165 943
Charges à répartir sur plusieurs exercices	40 612	30 331		1 254				72 198
Prime de remboursement obligations								-
Immobilisations incorporelles	107 455	14 121	-	11 719	1 306	-	16 899	115 089
Immobilisations en recherche et développement	12 839	2 398		1 008				16 246
Brevet, marques, droits et valeurs similaires	17 396			10 710	1 306			26 801
Fonds commercial	63 400							63 400
Autres immobilisations incorporelles	13 819	11 723					16 899	8 643
Immobilisations corporelles	4 057 490	108 592	-	69 294	3 035	15 963	78 650	4 137 728
Terrains	53 069							53 069
Constructions	751 015			22 406			141	773 280
Installations techniques, matériel et outillages	2 974 178			39 973		2 326	607	3 011 218
Matériel de transport	35 842			1 172	2 035	1 176		33 803
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	72 889			5 743	993	3	15	77 621
Autres immobilisations corporelles	5 731				7			5 724
Immobilisations corporelles en cours	164 767	108 592				12 458	77 888	183 014

3.5.2 Tableau des amortissements (B2 bis)

Nature	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissements fin d'exercice
Immobilisation en non valeurs	85 681	45 457	-	131 138
Frais préliminaires	52 376	34 424		86 800
Charges à répartir sur plusieurs exercices	33 305	11 033		44 338
Prime de remboursement obligations				
Immobilisations incorporelles	20 875	8 309	742	28 442
Immobilisations en recherche et développement	12 839	3 380		16 219
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	8 036	4 930	742	12 223
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 876 868	226 952	5 944	3 097 876
Constructions	461 157	30 302		491 459
Installations techniques, matériel et outillages*	2 344 157	183 956	2 415	2 525 698
Matériel de transport	28 279	3 078	3 027	28 329
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	41 191	8 738	499	49 431
Autres immobilisations corporelles	2 085	877	4	2 958

Kdh - * Dont amortissements dérogatoires exercice 1997 à 2001 de 185 592,0 kdh kdh

3.5.3 Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B3)

Date cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur Nette d'amortissements	Produits de cession	+ values	- values
28/05/2001	234010	333 678,00	152 935,63	180 742,37	97 322,81	0,00	83 419,56
19/01/2001	234010	153 654,00	153 654,00	0,00	37 000,00	37 000,00	0,00
25/12/2001	234010	413 078,00	413 078,00	0,00	70 500,00	70 500,00	0,00
25/12/2001	234010	2 391,66	747,40	1 644,27	64 500,00	62 855,74	0,00
25/12/2001	234000	73 672,90	73 672,90	0,00	55 050,00	55 050,00	0,00
25/12/2001	234000	0,00	0,00	0,00	51 600,00	51 600,00	0,00
25/12/2001	234000	0,01	0,01	0,00	37 261,00	37 261,00	0,00
25/12/2001	234000	0,00	0,00	0,00	36 500,00	36 500,00	0,00
25/12/2001	234020	103 681,00	103 681,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
25/12/2001	234020	103 681,00	103 681,00	0,00	20 555,00	20 255,00	0,00
25/12/2001	234020	103 681,00	103 681,00	0,00	19 777,00	19 777,00	0,00
25/12/2001	234020	103 681,00	103 681,00	0,00	18 556,00	18 556,00	0,00
25/12/2001	234020	103 681,00	103 681,00	0,00	18 550,00	18 550,00	0,00
25/12/2001	234020	103 681,78	103 681,78	0,00	17 666,00	17 666,00	0,00
25/12/2001	234010	93 140,00	93 140,00	0,00	16 660,00	16 660,00	0,00
25/12/2001	234000	0,01	0,01	0,00	16 500,00	16 500,00	0,00
25/12/2001	234020	72 629,00	72 629,00	0,00	14 500,00	14 500,00	0,00
25/12/2001	234000	0,01	0,01	0,00	13 750,00	13 750,00	0,00
25/12/2001	234000	0,00	0,00	0,00	13 500,00	13 500,00	0,00
25/12/2001	234000	10 470,94	9 307,51	1 163,43	5 000,00	3 836,57	0,00
25/12/2001	234020	103 681,00	103 681,00	0,00	4 600,00	4 600,00	0,00
25/12/2001	234030	156 501,53	156 501,53	0,00	3 720,00	3 720,00	0,00
31/01/2000	222000	1 306 173,01	742 345,02	563 827,99	168 000,00	0,00	395 827,99
28/02/2000	234000	0,01	0,01	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
31/01/2000	235010	676 660,68	354 626,44	322 034,24	205 200,00	0,00	116 834,24
31/01/2000	235110	204 654,28	98 664,77	105 989,51	417 071,97	311 082,46	0,00
31/01/2000	235220	112 002,00	42 950,57	69 051,43	228 252,72	159 201,29	0,00
31/01/2000	238010	6 510,51	3 604,64	2 905,87	13 267,99	10 362,12	0,00
31/12/2001	233100	0,02	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2001	233210	6 600,21	6 600,21	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2001	233130	437 176,00	437 176,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2001	233170	1 882 284,00	1 882 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2001	235110	2 508,39	2 508,39	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2001	235220	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2001	234020	55 800,00	55 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2001	234040	1 120 000,00	1 120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 845 352,96	6 597 993,86	1 247 359,11	1 714 860,49	1 063 583,18	596 081,79

Dh

3.5.4 Tableau des titres de participation (B4)

Exercice 2001

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
SAMIR HOTEL (SHS)	Hotellerie	5 000 000	97,67%	4 883 400	2 441 700	31/12/2001	- 28 666 534	- 2 024 432	
LUBNA	Commercial	2 000 000	50,00%	1 000 000	1 000 000	31/12/1999	8 281 514	- 779 201	
SNAM (autoroute)	Autoroute	1 112 605 000	0,02%	20 000 000	10 000 000	31/12/2001	80 494 753	- 339 554 463	
Banque Populaire	Bancaire	Variable		264 000	264 000		CAPITAL VARIABLE		24 700
SDPB	Distribution GPL	15 000 000	50,00%	7 500 000	7 500 000	31/12/2001	77 280 287	4 164 555	
EIE GUIGUES MAROC	Bureau d'études	3 600 000	62,91%	552 900	552 900	31/12/2000	2 227 387	691 980	
SALAM GAZ	Emplissage GPL	150 000 000	50,00%	75 000 000	75 000 000	31/12/2001	235 476 781	36 955 138	7 500 000
SOMAS	Stockage	60 000 000	38,46%	8 309 475	8 309 475	31/12/2001	85 569 867	9 000 000	3 230 640
Institut Maroc Management	Enseignement	7 000 000	2,85%	200 000			Non disponible		
Total des titres immobilisés				117 709 775	105 068 075				10 755 340
Autres titres immobilisés							Non disponible		
Chalets d'ifrane	Immobilier			104 573	104 573		Non disponible		
Divers	Divers			107 327	107 327		Non disponible		
Total général				117 921 675	105 279 975				10 755 340

Dh

Exercice 2000

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
SAMIR HOTEL (SHS)	Hôtellerie	5 000 000	97,67%	4 883 400	2 441 700	31/12/2000	26 642 102	3 206 905	
LUBNA	Commercial	2 000 000	50,00%	1 000 000	1 000 000	31/12/1999	8 281 514	779 201	
SNAM (autoroute)	Autoroute	660 500 000	3,03%	20 000 000	10 000 000	31/12/2000	448 615 234	156 486 459	
BMCE Madrid	Bancaire	107 085 000	10,00%	10 708 500	10 708 500	31/12/2000	199 676 750	11 384 555	
Banque Populaire	Bancaire	Variable		264 000	264 000		CAPITAL VARIABLE		26 600
SDPB	Distribution GPL	15 000 000	50,00%	7 500 000	7 500 000	31/12/2000	57 074 824	3 511 918	4 000 000
EIE GUIGUES MAROC	Bureau d'études	3 600 000	62,91%	552 900	552 900	01/01/2000	2 227 387	691 980	
SALAM GAZ	Emplissage GPL	150 000 000	50,00%	75 000 000	75 000 000	02/01/2000	215 342 603	43 028 370	15 000 000
SOMAS	Stockage	60 000 000	38,46%	8 309 475	8 309 475	03/01/2000	83 316 955	9 000 000	5 769 000
SCIF	Matériel ferroviaire	26 381 250	11,76%	2 299 150	2 299 150		18 840 006	8 475 354	
Institut Maroc Management	Enseignement	7 000 000	2,85%	200 000	200 000		Non disponible		
Total des titres immobilisés					115 776 575				24 795 600
Autres titres immobilisés							Non disponible		
Chalets d'ifrance	Immobilier			104 573	104 573		Non disponible		
Divers	Divers			107 327	107 327		Non disponible		
Total général									24 795 600

Dh

Exercice 1999

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
SAMIR HOTEL (SHS)	Hôtellerie	5 000 000	97,67%	4 883 400	4 883 400	31/12/1998	19 974 871	11 510 666	
LUBNA	Commercial	2 000 000	50,00%	1 000 000	1 000 000	31/12/1998	9 060 715	930 897	
SNAM (autoroute)	Autoroute	660 500 000	3,03%	20 000 000	20 000 000	31/12/1999	339 181 847	140 843 195	
BMCE Madrid	Bancaire	107 085 000	10,00%	10 708 500	10 708 500	31/12/1999	193 711 710	9 789 600	
Banque Populaire	Bancaire	Variable		264 000	264 000		CAPITAL VARIABLE		
SDPB	Distribution GPL	15 000 000	50,00%	7 500 000	7 500 000	31/12/1999	53 224 231	10 059 340	1 500 000
EIE GUIGUES MAROC	Bureau d'études	3 600 000	62,91%	552 900	552 900	31/12/1999	2 919 368	887 068	
SALAM GAZ	Emplissage GPL	150 000 000	50,00%	75 000 000	75 000 000	31/12/1999	200 628 230	34 528 988	1 952 163
SOMAS*	Stockage	60 000 000	38,46%	8 309 475	8 309 475	31/12/1999	90 189 868	9 000 000	3 076 800
SCIF	Matériel ferroviaire	26 381 250	11,76%	2 299 150	2 299 150		Non disponible		
Institut Maroc Management	Enseignement	7 000 000	2,85%	200 000	200 000		Non disponible		
CFA**	Assurances								1 810 000
Total des titres immobilisés					130 717 425				8 338 963
Autres titres immobilisés							Non disponible		
Chalets d'ifrance	Immobilier			104 573	104 573		Non disponible		
Divers	Divers			107 327	107 327		Non disponible		
Total général				211 900	211 900				8 338 963

Dh - *Augmentation de capital par absorption de réserves - **Cette société a été créée courant 1999

3.5.5 Tableau des provisions (B5)

Exercice 2001

	Début d'exercice	Dotations			Reprises			Fin d'exercice
		Exploitation	Financière	Non courantes	Exploitation	Financière	Non courantes	
Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé	33 725			3 676	10 000			27 401
Provision réglementées	822 989			240 106			46 081	1 017 014
Provisions durables pour risques et charges	124 410	53 657	30 577	109 760	43 097	30 156	2 000	243 151
Sous total 1	981 125	53 657	30 577	353 541	53 097	30 156	48 081	1 287 566
Provision pour dépréciation de l'actif circulant	101 511	142 373		41 908	81 643			204 150
Autres provisions pour risques et charges						5 253		
Provision pour dépréciation de comptes de trésorerie	5 253		11 074					11 074
Sous total 2	106 765	142 373	11 074	41 908	81 643	5 253		215 224
TOTAL	1 087 889	196 030	41 651	395 450	134 740	35 409	48 081	1 502 790

Kdh

Exercice 2000

	Début d'exercice	Dotations			Reprises			Fin d'exercice
		Exploitation	Financière	Non courantes	Exploitation	Financière	Non courantes	
Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé				23 725				23 725
Provision réglementées	409 931			450 235			37 176	822 989
Provisions durables pour risques et charges	112 590	44 897	30 156		33 508	29 724		124 410
Sous total 1	522 520	44 897	30 156	473 960	33 508	29 724	37 176	971 125
Provision pour dépréciation de l'actif circulant	17 830	89 376			5 694,30			101 511
Autres provisions pour risques et charges	1 422		5 253			1 422		5 253
Provision pour dépréciation de comptes de trésorerie	153					153		
Sous total 2	19 405	89 376	5 253		5 694	1 575		106 765
TOTAL	541 925	134 272	35 409	473 960	39 202	31 299	37 176	1 077 889

Kdh

Exercice 1999

	Début d'exercice		Dotations			Reprises			Fin d'exercice
	Samir	ex SCP	Exploitation	Financière	Non courantes	Exploitation	Financière	Non courantes	
Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé									
Provision réglementées		204 489			245 773			40 332	409 931
Provisions durables pour risques et charges	57 129	145 013	33 308	29 725	2 801	54 045	16 830	75 552	121 548
Sous total 1	57 129	349 502	33 308	29 725	248 574	54 045	16 830	115 883	531 478
Provision pour dépréciation de l'actif circulant	13 811		17 830			13 811			17 830
Autres provisions pour risques et charges	320	279		1 422			599		1 422
Provision pour dépréciation de comptes de trésorerie	153								153
Sous total 2	14 284	279	17 830	1 422		13 811	599		19 405
TOTAL	71 413	349 781	51 138	31 146	248 574	67 855	17 430	115 883	550 883

Kdh

3.5.6 Tableau des créances (B6)

Exercice 2001

	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		> 1 an	< 1 an	Echues non recouvrées	Devises	Etat organismes publics	Entreprises liées	Effets
Prêts immobilisés	56 769							
Autres créances financières	116 150	116 150		62		29 365	84 418	
Total créances de l'Actif Immobilisé	172 919	116 150	0	62	0	29 365	84 418	0
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	105 770		105 770		101 225			
Clients et comptes rattachés	3 038 947	712	3 038 175		83 587	75 609	228 021	713 443
Personnel	31 237	7 302	23 935					
Etat	791 104	255	790 850			791 104		
Comptes d'associés	4 166		4 166				4 166	
Autres débiteurs	2 921		2 921				2 921	
Compte de régularisation actif	43 295	18 712	24 583			16 734		
Total créances de l'Actif circulant	4 017 441	26 981	3 990 400		184 813	883 446	235 108	713 443

Exercice 2000

	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		> 1 an	< 1 an	Echues non recouvrées	Devises	Etat organismes publics	Entreprises liées	Effets
Prêts immobilisés	62 080	56 423	5 626					
Autres créances financières	116 294	116 294		62		29 365	84 567	
Total créances de l'Actif Immobilisé	178 373	172 717	5 626	62	0	29 365	84 567	0
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	121 787		121 787		116 404			
Clients et comptes rattachés	3 636 527	772	3 635 755		837	96 533	212 020	814 112
Personnel	34 164	3 323	30 841					
Etat	553 393	255	553 138			553 393		
Comptes d'associés	2 122		2 122				2 122	
Autres débiteurs	2 676		2 676				2 676	
Compte de régularisation actif	38 914	23 387	15 526			15 863		
Total créances de l'Actif circulant	4 389 583	27 737	4 361 846		117 242	665 789	216 818	814 112

Kdh

Exercice 1999

	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		> 1 an	< 1 an	Echues non recouvrées	Devises	Etat organismes publics	Entreprises liées	Effets
Prêts immobilisés	67 050	53 693	13 357					
Autres créances financières	116 239	116 239		62		29 365	84 567	
Total créances de l'Actif Immobilisé	183 289	169 932	13 357	62	0	29 365	84 567	0
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	260 098		260 098		255 291			
Clients et comptes rattachés	2 937 883	40 432	2 897 568		132 609	80 424	410 311	557 436
Personnel	26 237		26 237					
Etat	534 548		534 548			534 548		
Comptes d'associés	1 863		1 863					
Autres débiteurs	4 561		4 561					
Comptes de régul - Actif	25 875		25 875					
Total créances de l'Actif circulant	3 791 064	40 432	3 750 750		387 900	614 972	410 311	557 436

Kdh

3.5.7 Tableau des dettes (B7)

Exercice 2001

		Analyse par échéance			Devises	Autres analyses		
		> 1 an	< 1 an	Echues non recouvrées		Etat organismes publics	Entreprises liées	Effets
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement	268 512	200 353	68 159		21 851	4 003		
Total dettes de financement	268 512	200 353	68 159		21 851	4 003		0
Fournisseur et comptes rattachés	2 670 420	18 960	2 651 460		714 808	1 126 742		
Clients créditeurs, avances..	13 849	980	12 863		947	980		
Personnel	21 305		21 305					
Organismes sociaux	60 645		60 645			60 645		
Etat	74 798	4 757	70 041			74 798		
Comptes d'associés	3 595	4	3 591					
Autres créanciers	185 181	104 728	80 453				72 775	
Comptes de régularisation passif	9 040		9 040					
Total dettes du passif circulant	3 038 833	129 428	2 909 397		715 755	1 263 164	72 775	

Exercice 2000

		Analyse par échéance			Devises	Autres analyses		
		> 1 an	< 1 an	Echues non recouvrées		Etat organismes publics	Entreprises liées	Effets
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement	352 260	257 383	94 877		274 431	4 003		8 625
Total dettes de financement	352 260	257 383	94 877		274 431	4 003		8 625
Fournisseur et comptes rattachés	2 626 941	17 867	2 609 074		1 015 886	109 503		
Clients créditeurs, avances..	48 177	23 115	25 062		721	23 115		
Personnel	21 698		21 698					
Organismes sociaux	62 772		62 772			62 772		
Etat	325 654	4 757	320 898			325 654		
Comptes d'associés	3 202	4	3 198					
Autres créanciers	186 397	97 286	89 111				66 928	
Comptes de régularisation passif	14 907		14 907					
Total dettes du passif circulant	3 289 748	143 029	3 146 719		1 016 607	521 045	66 928	

Exercice 1999

		Analyse par échéance			Devises	Autres analyses		
		> 1 an	< 1 an	Echues non recouvrées		Etat organismes publics	Entreprises liées	Effets
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement	404 177	374 697	29 479		300 307	4 003		20 045
Total dettes de financement	404 177	374 697	29 479		300 307	4 003		20 045
Fournisseur et comptes rattachés	2 050 155	13 242	2 036 913		710 444	909 001		
Clients créditeurs, avances..	29 237	23 624	5 612		3 473	23 624		
Personnel	36 619		36 619					
Organismes sociaux	56 528		56 528			56 528		
Etat	62 988	9 273	53 714			62 988		
Comptes d'associés	2 299	4	2 295					
Autres créanciers	180 679	90 103	90 576				76 295	
Comptes de régularisation passif	16 634		16 634					
Total dettes du passif circulant	2 435 138	136 245	2 298 892		713 916	1 052 141	76 295	

3.5.8 Tableau des sûretés réelles données ou reçues (B8)

	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés réelles données	Néant	Néant		Néant	Néant
Sûretés réelles reçues					
Personnel de la société					
Prêt achat de voiture	746	Carte grise barrée, traites	Diverses dates	Personnel Samir	
Prêt amueblement	747	Reconnaisances de dettes	Diverses dates	Personnel Samir	
Prêt divers	88	Autres	Diverses dates	Personnel Samir	
Prêt pour construction logements à LT	580	Hypothèque	Diverses dates, Mohammedia et Casa	Personnel Samir	
Prêt El Koudia	18	Hypothèque	1987, Mohammedia	Personnel Samir	
Prêt Logement Rachidia III	3 274	Hypothèque	1990, Mohammedia	Personnel Samir	
Prêt logement 3 mars	51 316	Hypothèque	1993, Mohammedia	Personnel Samir	
Total	56 769				

Kdh

3.5.9 Tableau des engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail (B9)

ENGAGEMENTS DONNES	1999	2000	2001
Avals et cautions	920 324	3 220 420	2 109 234
Douanes	75 468	160 182	95 839
Fournisseurs	541 981	2 593 850	1 837 813
Banques	302 875	466 388	175 582
Engagements en matière de pensions retraites et obligations similaires	Néant	Néant	Néant
Autres engagements donnés	Néant	Néant	Néant
Total	920 324	3 220 420	2 109 234

ENGAGEMENTS RECUS

Avals et cautions			
Banques	801 449	3 120 882	1 795 062
Crédits documentaires	365 311	2 494 312	1 523 641
Emprunts	196 350	466 388	175 582
Divers (douanes+fournisseurs)	239 788	160 182	95 839
Fournisseurs	13 341	12 799	18 673
Clients	557 436	17 948	20 550
Autres engagements recus	Néant	Néant	Néant
Total	1 372 226	3 151 628	1 834 285

Kdh

3.5.10 Tableau des biens en crédit-bail (B 10)

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement	Cumul des redevances	Montant des redevances 2001	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel	Obs
							1 an <	> 1 an		
Renault	nov-97	48	611 804	48	572 994	149 380			5 107	
Honda	mars-97	48	285 000	48	239 053	84 372	14 062		2 383	
Pick-up	mai-98	36	192 785	36	205 092	22 572			1 928	
Pick-up	avr-99	48	186 952	48	98 028	56 016	56 016	14 004		
Grue	nov-99	48	2 644 674	48	924 406	792 348	792 348	660 290	26 447	
Rover	juil-00	48	329 972	48	51 372	103 465	103 465	155 197	3 300	
Rover	août-00	48	329 972	48	43 110	103 465	103 465	163 819	3 300	
Mercedes	août-01	48	881 062	48		240 750	508 250	263 924	8 811	
14 Suzuki	août-01	48	1 394 316	48		368 331	777 589	403 786	13 943	
2 Suzuki	sept-01	48	174 451	48		38 135	103 388	59 037	1 745	
4 Peugeot 607	sept-01	48	1 361 550	48		297 634	806 920	460 768	13 616	
Total			8 392 359		2 134 056	2 256 468	3 265 502	2 180 826	80 578	

Dh

3.5.11 Tableau d'affectation des résultats (C2)

ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	1999	2000	2001	AFFECTATION DES RESULTATS	1999	2000	2001
	Report à nouveau					Reserve légale	16 514
Résultat net en instance d'affectation				Autres réserves	182 560	364 873	513 958
Résultat net de l'exercice	570 621	975 646	1 049 443	Tantièmes			
Prélèvements sur réserves				Dividendes	371 547	594 983	535 485
Autres prélèvements				Autres affectations			
				Reports à nouveau			
TOTAL	570 621	975 646	1 049 443	TOTAL	570 621	975 646	1 049 443

Kdh

3.5.12 Datation et événements postérieurs au dernier exercice clos.

DATATION

Date de clôture 31/12/2001

Date d'établissement des états de synthèse 31/03/2002

EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1° COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indication des événements
	Favorables: NEANT
	Défavorables: NEANT

4. ETATS DE SYNTHESE – COMPTES SOCIAUX SOMIRGY HOLDING

Avertissement : les comptes sociaux de SOMIRGY HOLDING relatifs à l'exercice 2001 n'ont pas encore été approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir le 27 mai 2002.

4.1 Bilan au 31/12/2001

ACTIF	2001
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	679
Frais préliminaires	24
Charges à répartir sur plusieurs exercices	655
Primes de remboursement des obligations	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	0
Immobilisations en recherche et développement	
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	
Fonds commercial	
Autres immobilisations incorporelles	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	0
Terrains	
Constructions	
Installations techniques, matériels et outillage	
Matériel de transport	
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	
Autres immobilisations corporelles	
Immobilisations corporelles en cours	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	368 491
Prêts immobilisés	
Autres créances financières	
Titres de participation	368 491
Autres titres immobilisés	
ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)	0
Diminution des créances immobilisées	
Augmentation des dettes financières	
TOTAL I (A+B+C+D+E)	369 170
STOCK (F)	0
Marchandises	
Matières et fournitures consommables	
Produits en cours	
Produits intermédiaires et produits résiduels	
Stock de produits finis	
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	799
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	799
Clients et comptes rattachés	
Personnel	
Etat	
Comptes d'associés	
Autres débiteurs	
Comptes de régularisation actif	
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	0
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	0
Eléments circulants	
TOTAL II (F+G+H+I)	799
TRESORERIE ACTIF	
Chèques, et valeurs à encaisser	
Banque, TG et CCP	300
Caisse, régie d'avances et accreditifs	
TOTAL III	300
TOTAL ACTIF	370 269
Kdh	

PASSIF	2001
Capital social ou personnel	300
moins actionnaires, capital souscrit non appelé	
capital appelé	
dont versé	
Prime d'émission, de fusion, d'apport	
Ecarts de réévaluation	
Réserve légale	
Réserve d'investissement	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat net en instance d'affectation	
Résultat net de l'exercice	-170
Total des capitaux propres (A)	130
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	0
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
Provisions pour amortissements dérogatoires	
Provisions pour investissement	
Provisions pour recherche pétrolière	
DETTES DE FINANCEMENT (C)	0
Emprunts obligataires	
Autres dettes de financement	
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	0
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
ECART DE CONVERSION - PASSIF (E)	0
Augmentation des créances immobilisées	
Diminution des dettes de financement	
TOTAL I (A+B+C+D+E)	130
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	370 139
Fournisseurs et comptes rattachés	
Clients créditeurs avances et acomptes	
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat	
Comptes d'associés	368 491
Autrs créanciers	799
Compte de régularisation passif	849
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	0
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)	0
TOTAL II (F+G+H)	370 139
TRESORERIE PASSIF	
Crédits d'escompte	
Crédits de trésorerie	
Banques de régularisation	
TOTAL III	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)	370 269
Kdh	

4.2 Comptes de produits et de charges au 31/12/2001

	2001
I PRODUITS D'EXPLOITATION	
Ventes de marchandises en l'état	
Ventes de biens et services produits	
Variation de stocks de produits finis (+/-) (1)	
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	
Subventions d'exploitation	
Autres produits d'exploitation	
Reprises d'exploitation; transferts de charges	
TOTAL I	0
II CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats revendus de marchandises (2)	
Achats consommés de matières et fournitures	
Autres charges externes	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Autres charges d'exploitation	
Dotations d'exploitation	170
TOTAL II	170
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-170
IV PRODUITS FINANCIERS	
Produits des titres de participations et autres titres immobilisés	
Gains de change	
Intérêts et autres produits financiers	
Reprises financières; transfert de charges	
TOTAL IV	0
V CHARGES FINANCIERES	
Charges d'intérêts	
Pertes de change	
Autres charges financières	
Dotations financières	
TOTAL V	0
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	0
VII RESULTAT COURANT (III + VI)	-170
VIII PRODUITS NON COURANTS	
Produits de cessions d'immobilisations	
Subventions d'équilibre	
Reprises sur subventions d'investissement	
Autres produits non courants	
Reprises non courantes; transferts de charges	
TOTAL VIII	0
IX CHARGES NON COURANTES	
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	
Subventions accordées	
Autres charges non courantes	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	
TOTAL IX	0
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	0
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)	-170
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	
XIII RESULTAT NET (XI-XII)	-170
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	0
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	170
RESULTAT NET (total des produits - total des charges)	-170
Kdh	

PARTIE X : INVESTISSEURS SOLLICITES

La présente augmentation de capital est réservée à **SOMEPI**, société anonyme au capital de 657 464 100 dh dont le siège social est situé au 139, boulevard Moulay Ismail à Casablanca.